AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

ASSURANCES MAGHREBIA

Siège Social: 64, Rue de Palestine – 1002 Tunis –

La société ASSURANCES MAGHREBIA publie, ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 31 Mai 2024. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI (F.M.B.Z -KPMG TUNISIE) et Mr Ghazi HANTOUS (HLB GS Audit & Advisory).

BILAN (exprimé en dinars)

		Actifs	Notes		31/12/2023		31/12/2022 *
				VB	AMORT & PROV	NET	NET
AC1	Actifs i	ncorporels	3.1				
	AC11	Investissements de recherche et développement	3.1.1	141 703	93 473	48 230	67 305
	AC12	Concessions, brevets, licences, marques	3.1.2	2 778 185	2 108 609	669 575	317 781
				2 919 888	2 202 082	717 806	385 086
AC2		orporels d'exploitation	3.2				
	AC21	Installations techniques et machines	3.2.1	7 543 541	6 063 646	1 479 895	1 003 878
	AC22	Autres installations, outillage et mobilier	3.2.2	2 588 940	1 467 826	1 121 114	621 158
AC3	Placeme		2.2	10 132 481	7 531 473	2 601 009	1 625 036
ACS	AC31	Terrains et constructions	3.3				
	AC311	Terrains et constructions d'exploitation	3.3.1	9 904 729	3 561 750	6 342 979	6 469 303
	AC312	Terrains et constructions d'exploitation	3.3.2	20 992 645	9 420 094	11 572 551	11 916 059
	AC32	Placements dans les entreprises liées et participations		20 332 010	, 120 0, 1	110,2001	11) 10 00)
	AC321	Parts dans des entreprises liées	3.3.3	22 685 068		22 685 068	19 506 295
	A C33	Autres placements financiers					
	AC331	Actions et autres titres à revenu variable	3.3.4	88 907 564	3 208 557	85 699 007	68 543 100
	AC332	Obligations et autres titres à revenu fixe	3.3.5	212 440 010	169 869	212 270 141	204 297 265
	A C334	Autres prêts	3.3.6	3 242 513		3 242 513	2 756 852
	AC34	Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	3.3.7	941 885		941 885	909 584
				359 114 413	16 360 269	342 754 144	314 398 459
AC5	Part des	s réassureurs dans les provisions techniques	3.4				
	AC510	Provisions pour primes non acquises	3.4.1	16 886 468		16 886 468	16 279 415
	AC531	Provisions pour sinistres	3.4.2	43 925 988		43 925 988	30 363 486
	AC550	Provisions d'égalisation et équilibrage	3.4.3	765 053		765 053	586 785
				61 577 509		61 577 509	47 229 686
AC6	Créance AC61		3.5				
	AC611	Créances nées d'opérations d'assurance directe Primes acquises et non émises	3.5.1	30 933 074		30 933 074	27 195 401
	AC612	Autres créances nées d'opérations d'assurances directes	3.5.2	61 445 616	38 627 037	22 818 579	21 718 873
	AC62	Créances nées d'opérations de réassurance *	3.5.3	5 176 347	413 043	4 763 304	5 226 921
	AC63	Autres créances					
	AC631	Personnel	3.5.4	240 043		240 043	422 898
	AC632	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	3.5.5	6 762 261		6 762 261	6 346
	A C633	Débiteurs divers	3.5.6	13 375 364	3 257 773	10 117 591	13 628 442
				117 932 705	42 297 853	75 634 852	68 198 882
AC7		éléments d'actif	3.6				
	AC71	Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	3.6.1	10 978 388	4 580 472	6 397 916	3 315 478
	AC72	Charges reportées				ć 255 500	(400 70 (
	A C721	Frais d'acquisition reportés	3.6.2	6 377 599		6 377 599	6 190 736
	A C731	Comptes de régularisation Actif		9 497 578	473 631	9 023 946	8 779 073
	AC731 AC733	Intérêts et loyers acquis non échus Autres comptes de régularisation	3.6.3 3.6.4	9 497 578 3 297 612	4/3 631	3 297 612	2 527 094
	AL/33	raties comples de regularisation	3.0.4	30 151 176	5 054 103	25 097 073	20 812 380
		Total de l'actif		581 828 173	73 445 781	508 382 392	452 649 530
		Total de l'actil		301 020 1/3	/3 443 /01	300 302 392	432 049 330

^{*} Chiffres retraités à des fins de comparabilité

BILAN (exprimé en dinars)

Capitaux I	Propres et Passifs	Notes	31/12/2023	31/12/2022 *
Capitaux pi	ronres	4.1		
CP1	Capital social	1.1	45 000 000	45 000 000
CP2	Réserves et primes liées au capital social		51 444 340	38 522 661
CP4	Autres capitaux propres		19 073 651	19 073 651
CP5	Résultats reportés		7 888	5 719
Total des c	apitaux propres avant résultat de l'exercice		115 525 879	102 602 031
CP6	Résultat de l'exercice		27 848 801	23 362 169
Total des ca	upitaux propres avant affectation		143 374 680	125 964 200
Passif		4.2		
PA2	Provisions pour autres risques et charges	4.2.1	988 691	943 632
PA23	Autres provisions		988 691	943 632
PA3	Provisions techniques brutes	4.2.2		
PA310	Provisions pour primes non acquises	4.2.2.1	53 958 170	50 446 250
PA331	Provisions pour sinistres	4.2.2.2	199 844 344	179 018 953
PA341	Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes	4.2.2.3	4 440 900	3 863 849
PA350	Provisions pour égalisation et équilibrage	4.2.2.4	5 065 053	4 886 785
PA361	Autres provisions techniques	4.2.2.5	1 970 990	1 941 691
			265 279 458	240 157 528
PA5	Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires	4.2.3	30 867 066	24 764 934
PA6	Autres dettes	4.2.4		
PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	4.2.4.1	6 910 133	8 401 837
PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance *	4.2.4.2	39 887 222	34 037 351
PA631	Dépôts et cautionnements reçus	4.2.4.3	855 965	851 338
PA633	Etat,organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	4.2.4.4	7 167 313	5 960 865
PA634	Créditeurs divers	4.2.4.5	12 457 258	10 416 226
			67 277 891	59 667 618
PA7	Autres passifs	4.2.5		
PA71	Comptes de régularisation passif	4.2.5.1		
PA710	Report de commissions reçues des réassureurs		440 242	1 108 807
PA712	Autres comptes de régularisation passif		154 365	42 810
	-		594 607	1 151 617
	TOTAL DU PASSIF		365 007 712	326 685 329
Total des	capitaux propres et du passif		508 382 392	452 649 530

^{*} Chiffres retraités à des fins de comparabilité

ETAT DE RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE ET DE LA RÉASSURANCE (exprimé en dinars)

		Notes	OPERATIONS BRUTES 31/12/2023	CESSIONS ET RÉTROCESSION 31/12/2023	OPERATIONS NETTES 31/12/2023	OPERATIONS NETTES 31/12/2022
PRNV1	Primes acquises	5.1	246 460 047	(81 037 705)	165 422 342	147 022 944
	PRNV11 Primes émises et acceptées		249 971 967	(81 644 758)	168 327 209	149 410 929
	PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises		(3 511 920)	607 053	(2 904 867)	(2 387 986)
PRNT3	Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	5.2	19 110 547		19 110 547	17 082 575
PRNV2	Autres produits techniques	5.3	9 592		9 592	382 174
CHNV1	Charges de sinistres	5.4	(167 207 794)	32 309 832	(134 897 962)	(108 019 778)
	CHNV11 Montants payés	5.4.1	(144 276 788)	18 747 330	(125 529 458)	(108 580 110)
	CHNV12 Variation de la provision pour sinistres		(22 931 006)	13 562 502	(9 368 504)	560 332
CHNV2	Variation des autres provisions techniques		2 076 315		2 076 315	(1 106 292)
CHNV3	Participation aux bénéfices et ristournes		(577 051)	60 377	(516 674)	130 569
CHNV4	Frais d'exploitation	5.5	(37 090 060)	17 691 034	(19 399 025)	(18 845 314)
	CHNV41 Frais d'acquisition	5.5.1	(29 682 310)		(29 682 310)	(27 409 132)
	CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés		186 863		186 863	512 963
	CHNV43 Frais d'administration	5.5.2	(7 594 613)		(7 594 613)	(6 500 347)
	CHNV44 Commissions reçues des réassureurs			17 691 034	17 691 034	14 551 202
CHNV5	Autres charges techniques	5.6	(3 797 211)		(3 797 211)	(12 363 107)
CHNV6	Variation de la provision pour égalisation et équilibrage		(178 268)	178 268		
RTNV	Sous total : Résultat technique de l'assurance et de la réassurance		58 806 118	(30 798 194)	28 007 924	24 283 771

ETAT DE RÉSULTAT (exprimé en dinars)

		Notes	31/12/2023	31/12/2022
RTNV	Résultat technique de l'assurance et de la réassurance		28 007 924	24 283 771
PRNT1	Produits des placements (assurance et réassurance) PRNT11 Revenus des placements PRNT12 Autres produits de placements PRNT13 Reprises de corrections de valeurs sur placements PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	6.1	31 822 039 23 998 260 5 559 264 587 256 1 677 259	29 801 340 18 748 896 5 853 770 1 769 697 3 428 976
CHNT1	Charges des placements CHNT11 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts CHNT12 Correction de valeur sur placements CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements	6.2	(4 634 970) (3 238 140) (978 292) (418 538)	(5 597 646) (3 110 681) (894 071) (1 592 894)
CHNT2	Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et de réassurance		(19 110 547)	(17 082 575)
PRNT2	Autres produits non techniques	6.3	269 439	246 177
CHNT3	Autres charges non techniques	6.4	(803 747)	(429 403)
OID ITA	Résultat provenant des activités ordinaires Impôts sur le résultat	6.5	35 550 139 (5 704 695)	31 221 663 (6 834 343)
CHN14	Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	0.5	29 845 444	24 387 320
	Eléments extraordinaires		(1 996 643)	(1 025 151)
	Résultat net de l'exercice		27 848 801	23 362 169

État de flux de Trésorerie (exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements des primes reçues des assurés		234 850 674	211 465 220
Sommes versées pour paiement des sinistres		(121 055 515)	(116 969 676)
Encaissements des primes reçues (acceptations)		178 010	223 274
Décaissements de primes sur les cessions		(42 390 596)	(38 819 192)
Encaissements de sinistres sur les cessions		5 048 964	3 293 763
Commissions versées aux intermédiaires		(346 480)	(441 450)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		(18 219 537)	(15 009 463)
Décaissements liés à l'acquisition des placements financiers		(51 237 826)	(60 269 085)
Encaissements liés à la cession de placements financiers		44 502 000	51 000 000
Taxes sur les assurances versées au Trésor		(47 173 947)	(32 597 029)
Produits financiers reçus		7 640 268	8 184 149
Autres mouvements		116 741	310 380
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	7.1	11 912 756	10 370 892
Décaissements provenant de l'acquisition d'immo. corporelles et incorporelles Encaissements provenant de la cession d'immo.corporelles et incorporelles		(638 858) 25 750	(306 878)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	7.2	(613 108)	(306 878)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement Flux de trésorerie liés aux activités de financement	7.2	(613 108)	(306 878)
·	7.2	(613 108) (10 529 937)	(306 878) (10 064 628)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	7.2	, ,	,
Flux de trésorerie liés aux activités de financement Dividendes et autres distributions Flux de trésorerie provenant des activités de financement		(10 529 937) (10 529 937)	(10 064 628)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement Dividendes et autres distributions		(10 529 937)	(10 064 628)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement Dividendes et autres distributions Flux de trésorerie provenant des activités de financement		(10 529 937) (10 529 937)	(10 064 628) (10 064 628)

ANNEXE N°6 TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

		31/12/2023	31/12/2022
HB1	ENGAGEMENTS RECUS	<u>111 290</u>	83 777
	Aval, cautions et garanties sur les agents généraux	111 290	83 777
HB2	ENGAGEMENTS DONNES	3 697 561	4 060 229
HB21	Avals, cautions et garanties de crédit données au titre des appels d'offre	3 091 391	3 410 771
HB24	4 Autres engagements donnés	606 169	649 459

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2023

En application des dispositions de l'arrêté du Ministre des Finances du 26 juin 2000, portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux entreprises d'assurances et de réassurances, les notes aux états financiers des **ASSURANCES MAGHREBIA** se présentent comme suit :

Note 1 : Présentation de la société

Fondée en 1973, ASSURANCES MAGHREBIA est un acteur de référence en matière d'assurance et de réassurance en Tunisie ayant un agrément multi-branches.

Forme juridique : Société anonyme

Capital social: 45 000 000,000 DT

Siège social : 64 Rue de Palestine Tunis Belvédère

Président du Conseil d'Administration : Monsieur Mohamed Nabil ESSASSI

Directeur Général : Monsieur Habib BEN HASSINE

Commissaires aux comptes : Le cabinet HLB – GSAudit & Advisory et le cabinet

FMBZ-KPMG Tunisie

Faits marquants de l'exercice :

Les résultats réalisés par la compagnie au 31-12-2023 sont en ligne avec ses objectifs et les actions entreprises s'inscrivent dans la continuité de ses orientations stratégiques.

La société a poursuivi sa croissance en enregistrant les chiffres suivants :

- Au 31 Décembre 2023, la compagnie a réalisé un chiffre d'affaires de **251 129 486 Dinars** contre 223 347 919 Dinars une année auparavant, soit une progression de **12,44%** par rapport à la même période de l'exercice écoulé.

- Les sinistres réglés au 31 Décembre 2023 s'élèvent à **140 065 819 Dinars** contre 132 708 423 Dinars à la même période de l'année écoulée, marquant une hausse de **5,54%**.
- Les provisions pour sinistres à payer totalisent **207 920 494 Dinars** au 31 Décembre 2023 contre 184 989 488 Dinars au 31 Décembre 2022 marquant une hausse de **12,40%**.
- Les produits financiers nets ont connu une évolution pour atteindre **27 187 070 Dinars** au 31 Décembre 2023 contre 24 203 693 Dinars au 31 Décembre 2022, soit une hausse de **12,33%**.
- Le résultat net a atteint **27 848 801 Dinars** au 31 Décembre 2023 contre 23 362 169 Dinars au 31 Décembre 2022, soit une croissance de **19,20%**.

Note 2 : Principes et méthodes comptables adoptés

Les états financiers annuels relatifs à la période allant du 1er janvier 2023 au 31 Décembre 2023, ont été arrêtés conformément aux principes et méthodes comptables prévus par les normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996.

L'évaluation, la comptabilisation et la présentation des divers postes des états financiers ont été effectuées conformément aux normes suivantes :

- ➤ Norme comptable n°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°27 relative au contrôle interne et à l'organisation comptable dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°28 relative aux revenus dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance;
- Norme comptable n°29 relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance :
- Norme comptable n°30 relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance;
- ➤ Norme comptable n°31 relative aux placements dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance.

Note 2-1: Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations acquises par l'entreprise sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties selon la méthode linéaire par application des taux suivants :

Logiciel: 33%

Agenc, Aménag&Installat°: 10%

Matériel de transport : 20%

Matériel informatique : 15%

Equipement de bureau : 10%

Note 2-2: Placements Immobiliers et Placements Financiers

Les placements acquis par la société « ASSURANCES MAGHREBIA SA » sont comptabilisés et évalués à la clôture conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 31 relative aux placements dans les entreprises d'assurances et / ou de réassurances.

La répartition des produits des placements nets de charges aux différentes catégories est effectuée conformément à la NCT 26.

A la date de clôture, l'évaluation des placements se fait à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût d'entrée font l'objet de provision, les plus-values ne sont pas constatées.

Note 2-2-1: Placements Immobiliers:

Les placements immobiliers sont inscrits à l'actif du bilan pour leur prix d'acquisition et sont amortis selon le mode linéaire au taux de 2,5%, et au taux de 5% pour l'immeuble Arabie Saoudite.

L'évaluation à la clôture des placements immobiliers se fait conformément à la NCT 31 soit à la valeur historique. Les moins-values par rapport à leur valeur comptable font l'objet de provision. Les plus-values par rapport à cette valeur ne sont pas constatées.

Les parts dans les sociétés civiles immobilières sont évaluées à leurs valeurs d'usage, les moins-values par rapport à leur valeur comptable font l'objet d'une provision et les plus-values dégagées ne sont pas constatées.

Le taux d'amortissement des constructions admis fiscalement est de 5%.

Conformément au paragraphe 19 de la NCT 31, les placements immobiliers (immeubles d'exploitation et hors exploitation) font l'objet d'un amortissement selon les règles définies dans la NCT 05. La dotation aux amortissements de chaque exercice est constatée en charges.

Note 2-2-2: Placements financiers

Les placements financiers sont portés à l'actif pour leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupons courus à l'achat.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation de ces placements à leur valeur d'usage (valeur de marché, actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise).

Les moins-values par rapport au coût d'entrée font l'objet de provision. Les plus-values par rapport à ce coût ne sont pas constatées.

Note 2-3: Provisions techniques

Les provisions techniques sont évaluées et prises en compte conformément aux dispositions de la norme comptable tunisienne N° 29 relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurances.

Note 2-4 : Conversion des éléments monétaires

Les éléments du bilan en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'opération avec une actualisation à la date de clôture.

Note 2-5: Affectation des charges par destination

Conformément aux dispositions de la norme comptable tunisienne N° 30 relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurances, les charges engagées par la société sont présentées dans l'état de résultat par destination.

Les destinations sont :

- Les frais de gestion de sinistres,
- Les frais d'acquisition,
- Les frais d'administration.
- Les charges de gestion des placements, et
- Les autres charges techniques.

La répartition des charges par nature dans les comptes de charges par destination est réalisée à l'aide des clés de répartition qui sont fondées sur des critères quantitatifs objectifs appropriés et contrôlables, directement liés à la nature des charges.

La compagnie Assurances MAGHREBIA a fait appel à un cabinet externe afin de l'assister dans la revue et la mise à jour des clés de répartition permettant le déversement des charges par nature (classe 9) vers les charges par destinations (classe 6) ainsi que dans la revue et la mise à jour des clés analytiques permettant la répartition des charges de la classe 9 entre les branches d'assurance pour les besoins de préparation de l'état B1.

La revue et la mise à jour des clés de déversement et des clés analytiques a permis à la compagnie :

- D'obtenir une visibilité sur la répartition des coûts par nature en coût par destination et de disposer d'une traçabilité de cette répartition.
- ➤ De dégager, d'une manière plus précise, la performance de chaque branche d'assurance.
- D'établir une politique tarifaire adéquate en estimant les coûts d'une manière fiable.

Affectation de la masse salariale

La clé de déversement de la section masse salariale correspond au rapport entre la somme de la charge salariale allouée à une destination donnée et le total de la charge salariale. Elle se présente comme suit :

Destination	%
Frais d'acquisition des contrats	23,27%
Frais d'administration	30,07%
Frais de gestion des sinistres	35,17%
Frais de gestion des placements	1,30%
Autres Charges techniques	10,19%
Total	100%

Ventilation de la charge de personnel

Charges de personnel:	31/12/2023	Part%	31/12/2022	Part%
Salaires	11 891 718	75,57%	10 635 274	75,46%
Charges sociales	2 080 143	13,22%	1 766 557	12,53%
Autres	1 765 085	11,22%	1 692 939	12,01%
Total	15 736 946	100,00%	14 094 771	100,00%

La répartition de l'effectif employé par catégorie de salariés est comme suit :

Catégorie	nombre
Cadres de Direction	41
Cadres Supérieurs	90
Personnel d'encadrement	46
Agents d'exécution	13
Total	190

Note 2-7 : Note sur le tableau des engagements reçus et donnés

Le montant des engagements reçus représente le montant des intérêts sur les cautions et engagements à l'égard des agents généraux qui s'élève à **111 290 DT** au 31-12-2023 contre 83 777 au 31-12-2022.

Le montant des engagements donnés représente le montant des cautions et garanties de crédit données au titre des appels d'offre qui s'élève au 31-12-2023 à **3 091 391 DT** contre 3 410 771 une année auparavant et des autres engagements liés à l'exploitation qui représente un montant de **606 169 DT** au 31-12-2023 contre 649 459 DT au 31-12-2022.

Note 2-8 : Note sur les parties liées

2-8-1 : Nature de la relation entre la société Assurances Maghrebia et les parties liées :

La société Assurances Maghrebia est la société mère du groupe MAGHREBIA. Le périmètre de consolidation du groupe MAGHREBIA est comme suit :

La Société mère : Assurances Maghrebia S.A.

Les sociétés dépendantes du Groupe : Assurances Maghrebia Vie S.A, Assurances Maghrebia Immobilière S.A, Maghrebia Financière Sicar S.A et Codway S.A.

La Société ASSURANCES MAGHREBIA S.A détient :

- 56 % du capital de la Société ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A,
- 58,74 % du capital de la Société ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A,
- 82,37 % du capital de la Société MAGHREBIA FINANCIERE SICAR S.A et
- 85,25% du capital de la société CODWAY S.A.

2-8-2 : Politique de fixation des montants de transactions entre les parties liées :

Pour la fixation des montants de transactions communes, la société se réfère au prix de marché appliqué dans les mêmes conditions économiques.

2-8-3 : Conventions conclus entre la société ASSURANCES MAGHREBIA et les parties liées

2-8-3-1: Conventions conclus entre la société ASSURANCES MAGHREBIA et la société CODWAY

2-8-3-1-1 Convention de sous-traitance conclue entre la société ASSURANCES MAGHREBIA et la société CODWAY

La Société *CODWAY* a confié en sous-traitance à la Société *ASSURANCES MAGHREBIA* la gestion des activités ci-dessous :

- la gestion des ressources humaines ;
- la gestion comptable et financière ;
- la gestion juridique.

Cette convention a pris effet à partir du 1 janvier 2018, elle est conclue pour une durée de 12 mois renouvelables par tacite reconduction pour la même durée.

En contrepartie de ces prestations, la Société *CODWAY* s'engage à régler à la Société *ASSURANCES MAGHREBIA* un montant forfaitaire annuel de 50.000 DT HT, sur présentation de facture.

2-8-3-1-2 Convention d'assistance conclue entre la société ASSURANCES MAGHREBIA et la société CODWAY

La Société *ASSURANCES MAGHREBIA SA* a conclu une convention d'assistance Système d'Information et Business Process Outsourcing avec sa filiale la Société *CODWAY* avec date d'effet du 1^{er} janvier 2018 et ayant pour principal objet :

- Système d'Information;
- Assistance et Développement Logiciel;
- Audit Informatique;
- Business Process Outsourcing (BPO).

En contrepartie de ces prestations, la Société *CODWAY* a facturé au **31-12-2023** à la société *ASSURANCES MAGHREBIA* un montant de **1 380 452 DT** HT.

2-8-3-1-3 Contrat de location entre la société *ASSURANCES MAGHREBIA* et la société *CODWAY*

La société *ASSURANCES MAGHREBIA SA* donne en location à la société *CODWAY* le 3^{ème} étage de l'immeuble sis au 24 rue Royaume d'Arabie Saoudite, à usage de bureaux, pour une durée de 12 mois renouvelable par tacite reconduction pour la même durée. Le loyer au **31-12-2023** est fixé à **25 055 DT** HT.

En plus, la société *ASSURANCES MAGHREBIA SA* donne en location à la société *CODWAY* le 4^{ème} étage de l'immeuble résidence du Lac Bloc H sis à la rue du Lac Tanganyika, à usage de bureaux, pour une durée de 12 mois renouvelable par tacite reconduction pour la même durée. Le loyer au **31-12-2023** est fixé à **58 954 DT** HT.

2-8-3-2 : Conventions conclus entre la société ASSURANCES MAGHREBIA et la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE

2-8-3-2-1 Contrat de location entre la société *ASSURANCES MAGHREBIA* et la société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE*

La société ASSURANCES MAGHREBIA SA donne en location à la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE l'immeuble entier contigu à l'immeuble sis au 24 rue du Royaume d'Arabie Saoudite, 1002 Tunis à usage de bureaux, pour une durée de 12 mois renouvelable par tacite reconduction pour la même durée. Le loyer au 31-12-2023 est fixé à 233 825 DT HT.

La société *ASSURANCES MAGHREBIA SA* donne aussi en location à la société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE* une partie du RDC de l'immeuble sis au 24, Rue du Royaume d'Arabie Saoudite d'une surface totale de 250M². Le loyer au **31-12-2023** est fixé à **29 901 DT** HT.

2-8-3-2-2 Convention de sous-traitance conclue entre la société *ASSURANCES MAGHREBIA* et la société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE*

La Société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE* a confié en sous-traitance à la Société *ASSURANCES MAGHREBIA* la gestion des activités ci-dessous :

- la gestion des ressources humaines ;

- la comptabilité de la réassurance ;
- la gestion comptable et financière ;
- la gestion des prestations en matière juridique ;
- le contrôle de la conformité;
- la gestion des risques ;
- l'audit interne ; et
- l'informatique.

Cette convention a pris effet à partir du 3 janvier 2011, elle est conclue pour une durée de 12 mois renouvelables par tacite reconduction pour la même durée.

En contrepartie de ces prestations, la Société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE* s'engage à régler à la Société *ASSURANCES MAGHREBIA* un montant forfaitaire annuel de **120.000 DT** HT, sur présentation de facture.

2-8-3-2-3 Convention de délégation de gestion de produits conclue entre la société ASSURANCES MAGHREBIA et la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE

La Société *ASSURANCES MAGHREBIA* a confié par délégation à la Société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE* la gestion des produits santé. Cette convention a pris effet à partir du 1^{er} janvier 2011, elle est conclue pour une durée de 12 mois renouvelables par tacite reconduction pour la même durée.

A partir du 1^{er} juin 2019, la société ASSURANCES MAGHREBIA propose d'intégrer de nouvelles dispositions à ladite convention :

- Des travaux liés aux missions de contrôle interne : et
- Des travaux liés au marketing.

En contrepartie, la Société *ASSURANCES MAGHREBIA* s'engage à régler à la Société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE* un montant forfaitaire annuel de **50.000 DT** HT, sur présentation de facture.

2-8-3-3 Conventions conclus entre la société ASSURANCES MAGHREBIA et la société ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE

2-8-3-3-1 Convention de gestion du patrimoine immobilier conclue entre la société ASSURANCES MAGHREBIA et la société ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE

La Société *ASSURANCES MAGHREBIA* a confié à la Société *ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE* la gestion de son patrimoine immobilier. Ce contrat de gérance a pris effet à partir 1^{er} juillet 1995 pour une durée de 12 mois renouvelable par tacite reconduction.

En contrepartie de ces prestations, la Société *ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE* a facturé au **31-12-2023** à la société *ASSURANCES MAGHREBIA* la somme de **251 592 DT** HT.

2-8-3-3-2 Contrat de location entre la société *ASSURANCES MAGHREBIA* et la société *ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE*

La société ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE donne en location à la société ASSURANCES MAGHREBIA trois locaux de l'immeuble sis à Sousse au 1, rue Salah Saad à usage de bureaux. Cette location est consentie pour la durée d'une année renouvelable par tacite reconduction. Le loyer au 31-12-2023 est fixé à 35 415 DT HT.

Note 3 : Les actifs

Les mouvements effectués sur les éléments de l'actif sont :

3-1: Les actifs incorporels

3-1-1 : Investissements de recherche et développement

Cette rubrique comprend les acquisitions liées au site web de la société. Au 31-12-2023 ceux-ci totalisent **48 230** DT.

	31/12/2023			31/12/2022	VAR	EN %
Désignation	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette		
Concept & développement	141 703	93 473	48 230	67 305	-19 075	-28,34%
Total	141 703	93 473	48 230	67 305	-19 075	-28,34%

3-1-2 : Concessions, brevets, licences, marques

Cette rubrique comprend les acquisitions de logiciels et les développements en interne des solutions informatiques pour les besoins de la société. Elle présente au 31-12-2023 un solde net de 669 575 DT.

		31/12/2023		31/12/2022	VAR	EN %
Désignation	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette		
Logiciels	2 579 533	1 919 900	659 633	317 781	341 852	107,57%
Autres immobilisations incorporelles	198 652	188 710	9 942	0	9 942	
Total	2 778 185	2 108 609	669 575	317 781	351 794	110,70%

3-2: Les actifs corporels d'exploitation

3-2-1: Installations techniques et machines

Cette rubrique présente au 31-12-2023 un solde net de 1 479 895 DT.

		31/12/2023		31/12/2022	VAR	EN %
Désignation	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette		
Aménagements Agencements et Installations	3 410 543	2 803 774	606 769	530 532	76 237	14,37%
Matériels de transport	1 067 871	897 827	170 044	20 256	149 788	739,49%
Matériels informatique	3 065 127	2 362 045	703 082	453 091	249 991	55,17%
Total	7 543 541	6 063 646	1 479 895	1 003 878	476 016	47,42%

3-2-2: Autres installations, outillage et mobilier

Cette rubrique présente au 31-12-2023 un solde net de 1 121 114 DT.

	31/12/2023			31/12/2022	VAR	EN %
Désignation	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette		
Equipements de bureaux	1 564 901	1 188 567	376 333	190 539	185 794	97,51%
Autres Immobilisations	1 024 040	279 259	744 781	430 619	314 162	72,96%
Total	2 588 940	1 467 826	1 121 114	621 158	499 956	80,49%

3-3: Placements

La défalcation des placements admis en représentation des provisions techniques au 31-12-2023 est comme suit :

	Actifs a	ndmis en représer	ntation des provisio	ons techniques au 31-1	2-2023	
Désignation des actifs	Coût d'entrée au bilan	Provisions pour dépréciation	Amortissement	Valeur nette au bilan	Valeur retenue en représentation	Valeur non retenue en représentation
Titres émis par l'Etat ou jouissant de sa garantie	96 782 010	169 869	0	96 612 141	96 612 141	0
Emprunts obligataires	64 658 000	0	0	64 658 000	64 658 000	0
Placements immobiliers	30 897 373	0	12 981 843	17 915 530	16 592 438	1 323 092
Actions de sociétés cotées en bourse	53 797 415	329 700	0	53 467 715	43 894 199	9 573 515
Parts et actions dans les OPCVM	17 870 759	1 008 345	0	16 862 414	16 862 414	0
Parts dans les SICAR	4 592 224	8 025	0	4 584 199	4 584 199	0
Actions et titres non cotées	35 332 234	1 862 487	0	33 469 747	20 772 398	12 697 349
Autres placements	51 000 000	0	0	51 000 000	51 000 000	0
Total	354 930 014	3 378 426	12 981 843	338 569 745	314 975 789	23 593 956

3-3-1: Terrains et constructions d'exploitation

Cette rubrique présente au 31-12-2023 un solde net de 6 342 979 DT.

Désignation	31/12/2023			31/12/2022	VAR	EN %
Terrains et constructions d'exploitation	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette		
Terrains d'exploitation	3 623 448	0	3 623 448	3 544 630	78 818	2,22%
Constructions d'exploitation	6 281 281	3 561 750	2 719 531	2 924 673	-205 143	-7,01%
Total	9 904 729	3 561 750	6 342 979	6 469 303	-126 324	-1,95%

Pour l'immeuble rue de Lénine, l'approche par composante construction et terrain a été adoptée à partir du 31-12-2023 (conformément à NCT 5).

3-3-2: Terrains et constructions hors exploitation

Cette rubrique présente au 31-12-2023 un solde net de 11 572 551 DT.

Désignation	31/12/2023			31/12/2022	VAR	EN %
Terrains et constructions hors exploitation	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette		
Terrains hors exploitation	1 640 013	0	1 640 013	1 561 195	78 818	5,05%
Constructions hors exploitation	16 529 540	9 420 094	7 109 446	7 531 772	-422 326	-5,61%
Parts et actions des sociétés immobilières	2 823 092	0	2 823 092	2 823 092	0	0,00%
Total	20 992 645	9 420 094	11 572 551	11 916 059	-343 508	-2,88%

La part dans les sociétés immobilières est constituée par la participation dans le capital de la société Assurances Maghrebia Immobilière à hauteur de 56%. La société Assurances Maghrebia Immobilière opère dans le secteur immobilier.

Pour l'immeuble rue de Lénine, l'approche par composante construction et terrain a été adoptée à partir du 31-12-2023 (conformément à NCT 5).

3-3-3 : Placements dans les entreprises liées

Cette rubrique comprend la participation d'ASSURANCES MAGHREBIA dans le capital des sociétés sur lesquelles elle exerce une influence dominante. Elle présente au 31-12-2023 un solde de **22 685 068** DT.

				31/12/2023			31/12/2022	VAR	EN %
Désignation	Activité	% de contrôle	Nbr d'actions	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur nette		
MAGHREBIA VIE	Assurance VIE	58,74%	14 684 600	15 006 296	0	15 006 296	11 827 523	3 178 772	26,88%
CODWAY	Services	100%	340 995	3 347 168	0	3 347 168	3 347 168	0	0,00%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	Capital risque	100%	411 843	4 331 604	0	4 331 604	4 331 604	0	0,00%
Total				22 685 068	0	22 685 068	19 506 295	3 178 772	16,30%

3-3-4: Actions et autres titres à revenus variables

Présentant un solde arrêté au 31-12-2023 de **85 699 007** DT, cette rubrique englobe les parts et actions détenues dans le capital des sociétés sur lesquelles ASSURANCES MAGHREBIA n'exerce ni un contrôle ni une influence notable.

		31/12/2023		31/12/2022	VAR	EN %
Désignation	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur nette		
ACTIONS & TITRES COTES	38 901 739	329 700	38 572 039	20 587 890	17 984 149	87,35%
Parts OPCVM	17 870 759	1 008 345	16 862 414	18 157 228	-1 294 814	-7,13%
ACTIONS & TITRES NON COTES	32 135 066	1 870 512	30 264 554	29 797 982	466 572	1,57%
Total	88 907 564	3 208 557	85 699 007	68 543 100	17 155 907	25,03%

3-3-5 : Obligations et autres titres à revenus fixes

Cette rubrique englobe les bons de trésors assimilables, les emprunts obligataires et les placements monétaires. Elle présente un solde au 31-12-2023 de **212 270 141** DT qui se détaille comme suit :

	31/12/2023			31/12/2022	VAR	EN %
Désignation	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur nette		
Bons de trésors assimilables	60 782 010	169 869	60 612 141	62 027 265	-1 415 124	-2,28%
Obligations	100 658 000	0	100 658 000	84 370 000	16 288 000	19,31%
Placements à Court et Moyen Terme	51 000 000	0	51 000 000	57 900 000	-6 900 000	-11,92%
Total	212 440 010	169 869	212 270 141	204 297 265	7 972 876	3,90%

La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des BTA est portée en Produits si le prix d'acquisition est inférieur au prix de remboursement calculé de manière étalée sur la durée de vie résiduelle des titres.

Les titres émis par l'Etat se détaillent comme suit :

Désignation des actifs	Coût d'entrée au bilan	Valeur de remboursement	Décotes cumulées	Décotes de l'exercice
- BT A JANV 2024 6%	2 682 400	2 800 000	116 941	18 782
- BTA OCT 2026 6,3%	2 897 700	3 000 000	67 889	10 897
- BTA Mars 2026 6,3%	2 195 933	2 400 000	140 072	25 713
- BTA Mars 2027 6,6%	2 799 550	3 000 000	117 527	21 809
- BT A Juin 2023 6%				8 532
- BTA JUIL 2032 7,5%	8 645 000	10 000 000	221 865	83 373
- BT A JUIN 2025 6,5%	13 964 875	16 150 000	1 551 102	389 288
- BTA FEVRIER 2027 7,2%	6 043 464	6 480 000	204 054	61 251
- BTA FEVRIER 2030 7,4%	5 709 238	6 500 000	193 369	69 765
- BTA MAI 2027 7,2%	6 465 200	6 800 000	140 959	46 940
- BTA JANV 2028 7,5%	4 476 950	4 900 000	142 809	55 850
- BTA NOV 2030 8%	2 9 1 8 4 0 0	3 200 000	58 333	22 339
- BTA DE C 2028 7,5%	1 983 300	2 200 000	46 824	25 949
TOTAL	60 782 010	67 430 000	3 001 742,620	840 487,316

La NCT 31 prévoit le rattachement à chaque exercice des produits et des charges qui le concernent. Il doit être tenu compte des charges et produits afférents à l'exercice, et ce quel que soit la date d'encaissement des produits. De ce fait, la partie des produits dont l'échéance est prévue au cours d'un exercice ultérieur et qui est rattachée à l'exercice en cours est comptabilisée en résultat par le biais d'un compte de bilan « Intérêts courus à la date de clôture ».

3-3-6: Autres prêts

Cette rubrique présente au 31-12-2023 un solde de 3 242 513 DT.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Prêts au Personnel	3 242 513	2 756 852	485 661	17,62%
Total	3 242 513	2 756 852	485 661	17,62%

3-3-7 : Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes

Cette rubrique présente au 31-12-2023 un solde de 941 885 DT.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	941 885	909 584	32 301	3,55%
Total	941 885	909 584	32 301	3,55%

3-4 : Parts des réassureurs dans les provisions techniques

3-4-1: Provisions pour primes non acquises

Cette rubrique présente la part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions pour primes non acquises. Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2023 à **16 886 468** DT.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Provisions pour primes non acquises incendie	2 677 238	2 493 040	184 198	7,39%
Provisions pour primes non acquises individuel accident	111 200	82 629	28 571	34,58%
Provisions pour primes non acquises vol	209 510	203 389	6 122	3,01%
Provisions pour primes non acquises maladie	5 580 020	5 130 145	449 875	8,77%
Provisions pour primes non acquises risques spéciaux	4 913 829	4 951 122	-37 293	-0,75%
Provisions pour primes non acquises responsabilité civile	2 722 002	2 896 349	-174 347	-6,02%
Provisions pour primes non acquises maritime	672 670	522 741	149 928	28,68%
Total	16 886 468	16 279 415	607 053	3,73%

3-4-2: Provisions pour sinistres à payer

Cette rubrique correspond à la part des cessionnaires et des rétrocessionnaires dans les provisions pour sinistres à payer, elle présente un solde au 31-12-2023 de **43 925 988** DT.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Provision SAP incendie	18 976 227	7 407 369	11 568 858	156,18%
Provision SAP auto	4 556 265	2 818 749	1 737 516	61,64%
Provision SAP individuel accident	155 293	33 838	121 455	358,93%
Provision SAP vol	950 687	1 011 925	-61 238	-6,05%
Provision SAP G. maladie	3 538 026	4 209 943	-671 916	-15,96%
Provision SAP risques spéciaux	4 891 682	4 003 970	887 712	22,17%
Provision SAP responsabilité civile	6 559 262	6 480 053	79 209	1,22%
Provision SAP maritime	4 298 545	4 397 639	-99 094	-2,25%
Total	43 925 988	30 363 486	13 562 502	44,67%

3-4-3 : Provisions d'égalisation et équilibrage

Cette rubrique correspond à la part des cessionnaires et des rétrocessionnaires dans les provisions d'égalisation et équilibrage, elle présente un solde au 31-12-2023 de **765 053** DT.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Provisions d'égalisation et équilibrage Groupe Décès	765 053	586 785	178 268	30,38%
Total	765 053	586 785	178 268	30,38%

3-5 : Créances

Ventilation des créances au 31-12-2023 selon la durée résiduelle :

Créances:		moins d'un an:	plus d'un an et moins de 5 ans:	plus de 5 ans:	TOTAL:
AC6	Créances				
	Créances nées d'opérations d'assurance				
AC61	directe	67 075 604	14 834 555	10 468 532	92 378 690
AC611	Primes acquises et non émises	30 933 074	0	0	30 933 074
	Autres créances nées d'opération d'assurance				
AC612	directe	36 142 530	14 834 555	10 468 532	61 445 616
	Créances nées d'opérations de				
AC62	réassurance	522 361	4 240 943	413 043	5 176 347
AC63	Autres créances	14 515 604	3 162 919	2 699 145	20 377 668
AC631	Personnel	240 043	0	0	240 043
	Etat, organismes de sécurité sociale,				
AC632	collectivités publiques	6 762 261	0	0	6 762 261
AC633	Débiteurs divers	7 513 300	3 162 919	2 699 145	13 375 364
		82 113 569	22 238 417	13 580 720	117 932 705

3-5-1: Primes acquises et non émises

Cette rubrique englobe les primes afférentes à l'exercice courant mais n'ayant pu être émises minorées des primes à annuler, elle présente un solde au 31-12-2023 de **30 933 074** DT.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
P.A.N.E. incendie	131 853	177 699	-45 845	-25,80%
P.A.N.E. maladie	33 027 691	28 744 173	4 283 518	14,90%
P.A.N.E. responsabilité civile	79 616	76 130	3 487	4,58%
Total P.A.N.E. (a)	33 239 160	28 998 001	4 241 159	14,63%
Primes à annuler Incendie	358 666	279 882	78 784	28,15%
Primes à annuler Auto	1 010 562	843 379	167 183	19,82%
Primes à annuler Individuel Accident	18 757	14 603	4 154	28,45%
Primes à annuler Vol	546	39	507	1294,22%
Primes à annuler Maladie	661 307	394 700	266 607	67,55%
Primes à annuler Risques spéciaux	125 379	148 938	-23 558	-15,82%
Primes à annuler responsabilité civiles	87 067	79 957	7 110	8,89%
Primes à annuler Maritime	43 802	41 102	2 700	6,57%
Total Primes à annuler (b)	2 306 086	1 802 600	503 486	27,93%
(a) - (b)	30 933 074	27 195 401	3 737 673	13,74%

3-5-2 : Autres Créances nées d'opérations d'assurances directes

Il s'agit des montants dus par les agents généraux, les courtiers, les succursales et les assurés (primes à encaisser, primes en contentieux ...). La base de calcul des provisions pour créances

douteuses tient compte des dispositions de l'article 5 de la décision n° 01/2021 du premier décembre 2021 du Comité Général des Assurances fixant la base et la méthode de calcul des provisions pour dépréciation des créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance.

Les autres créances présentent au 31-12-2023 un solde net de 22 818 579 DT.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Créances sur les assurés	37 245 747	34 461 109	2 784 638	8,08%
Créances sur les intermédiaires	8 565 900	8 252 845	313 055	3,79%
Contentieux primes	11 789 566	10 608 300	1 181 266	11,14%
Provisions pour créances douteuses	-34 882 473	-31 784 012	-3 098 462	9,75%
Agences en contentieux	3 619 008	5 095 668	-1 476 661	-28,98%
Provisions pour créances douteuses	-3 619 008	-5 095 668	1 476 661	-28,98%
Comptes des co-assureurs actif	225 395	268 254	-42 858	-15,98%
Provisions pour créances douteuses	-125 556	-87 622	-37 934	43,29%
Total	22 818 579	21 718 873	1 099 705	5,06%

3-5-3 : Créances nées d'opérations de réassurances*

Le solde de cette rubrique au 31-12-2023 est de **4 763 304** DT. Le montant des créances vis-àvis des réassureurs au 31-12-2022 a été retraité pour des raisons de comparabilité. Une défalcation des soldes débiteurs et créditeurs des comptes réassureurs a été faite.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Comptes courants des cédantes	4 763 304	5 226 921	-463 617	-8,87%
Autres créances nées d'opérations de réassurance	413 043	413 043	0	0,00%
Provisions pour créances douteuses	-413 043	-413 043	0	0,00%
Total	4 763 304	5 226 921	-463 617	-8,87%

3-5-4 : Personnel

Cette rubrique englobe principalement les avances et acomptes accordées au personnel. Elle présente au 31-12-2023 un solde de **240 043** DT.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Avance sur salaires	232 316	419 658	-187 343	-44,64%
Solde de tout compte	7 660	2 857	4 803	168,14%
Autres	67	383	-316	-82,53%
Total	240 043	422 898	-182 856	-43,24%

3-5-5 : Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques

Le solde de cette rubrique au 31-12-2023 est de **6 762 261** DT.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Impôts Acomptes Provisionnels	6 753 235	0	6 753 235	
Retenue sur salaire prêt CNSS	9 026	6 346	2 680	42,23%
Total	6 762 261	6 346	6 755 915	106460,03%

3-5-6: Débiteurs divers

Cette rubrique présente un solde au 31-12-2023 de 10 117 591 DT qui se détail comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
IDA	3 036 932	2 867 162	169 770	5,92%
Provisions pour créances douteuses	-1 291 248	-1 000 081	-291 166	29,11%
Anticipation	3 930 088	3 035 855	894 233	29,46%
Provisions pour créances douteuses	-913 319	-491 843	-421 476	85,69%
Sinistres Contentieux Provisoires	747 185	910 214	-163 029	-17,91%
Provisions pour créances douteuses	-896 706	-1 038 997	142 290	-13,69%
Saisie Arrêt	1 129 744	1 110 254	19 490	1,76%
Chèques consignés	2 734 153	2 219 567	514 587	23,18%
Gestion Pour Compte Sinistres AUTO	3 561	46 587	-43 026	-92,36%
Compte d'attente	20 575	0	20 575	
Débiteurs divers	1 773 125	6 126 224	-4 353 099	-71,06%
Provisions pour créances douteuses	-156 500	-156 500	0	0,00%
Total	10 117 591	13 628 442	-3 510 851	-25,76%

3-6: Autres éléments d'actif

3-6-1 : Avoir en banque, CCP, chèques et caisse

Cette rubrique totalise les effets à l'encaissement, les valeurs à recevoir, les chèques à l'encaissement et les avoirs en banques. Elle présente un solde au 31-12-2023 de 6 397 916 DT. Les soldes des comptes bancaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de clôture de l'exercice. Les pertes et les gains de change sont constatés en résultat.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Effets à l'encaissement	262 747	1 110 207	-847 460	-76,33%
Effets impayés	20 000	900	19 100	2122,22%
Chèques à l'encaissement	50 000	180 652	-130 652	-72,32%
chéques impayés	0	2 795	-2 795	-100,00%
Provisions pour créances douteuses	-138 645	-325 476	186 830	-57,40%
Virements à recevoir	3 316 158	228 454	3 087 705	1351,57%
Valeurs en contentieux	4 441 827	4 680 645	-238 818	-5,10%
Provisions pour créances douteuses	-4 441 827	-4 680 645	238 818	-5,10%
Banques	2 854 671	2 086 821	767 850	36,80%
CCP	14 809	14 809	0	0,00%
Caisse	18 176	16 315	1 861	11,40%
Total	6 397 916	3 315 478	3 082 439	92,97%

3-6-2: Frais d'acquisitions reportés

Les frais d'acquisitions reportés correspondent à la fraction non imputable à l'exercice 2023 des commissions versées aux intermédiaires ainsi que les coûts internes et externes d'acquisitions tels qu'ils ressortent de la répartition des charges de l'exercice.

Le solde de ce compte s'élève au 31-12-2023 à 6 377 599 DT.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Frais d'acquisitions reportés Incendie	482 698	466 637	16 062	3,44%
Frais d'acquisitions reportés Auto	3 877 667	3 712 995	164 672	4,44%
Frais d'acquisitions reportés Individuel Accident	86 529	79 036	7 494	9,48%
Frais d'acquisitions reportés Vol	33 975	33 143	832	2,51%
Frais d'acquisitions reportés Santé	746 279	714 916	31 363	4,39%
Frais d'acquisitions reportés Risques spéciaux	589 365	614 693	-25 328	-4,12%
Frais d'acquisitions reportés responsabilité civiles	469 250	504 558	-35 309	-7,00%
Frais d'acquisitions reportés Maritime	91 835	64 757	27 078	41,81%
Total	6 377 599	6 190 736	186 863	3,02%

3-6-3: Intérêts et loyers acquis et non échus

Sous cette rubrique est enregistré le montant à la clôture de la période, des produits des placements acquis à l'entreprise, mais dont la mise en paiement n'a pas été réalisée.

Il s'agit des produits de placement (loyers et intérêts) dont les contreparties sont les comptes de produits de placements concernés.

Le solde de ce compte s'élève au 31-12-2023 à 9 023 946 DT.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Intérêts courus	8 606 989	8 420 607	186 382	2,21%
loyers courus	890 588	762 123	128 465	16,86%
Provisions pour créances douteuses	-473 631	-403 658	-69 974	17,33%
Total	9 023 946	8 779 073	244 873	2,79%

3-6-4 : Autres comptes de régularisation :

Cette rubrique enregistre le montant de la prime décote calculée chaque année pour amortir la différence entre la valeur comptable d'un titre et sa valeur de remboursement (BTA) et les charges constatées d'avance. Elle présente un solde au 31-12-2023 de **3 297 612** DT.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Différence sur les prix de remboursement	3 001 743	2 275 486	726 257	31,92%
Charges constatées d'avance	295 869	251 608	44 261	17,59%
Total	3 297 612	2 527 094	770 518	30,49%

Note 4: Capitaux propres et passifs

4-1: Capitaux propres

Cette rubrique s'élève au 31-12-2023 à **143 374 680 DT** contre 125 964 200 DT au 31-12-2022, enregistrant une hausse de 13,82%.

Le capital social s'élève à 45 000 000 DT constitué par 4 500 000 actions d'une valeur nominale de 10 dinars chacune.

Les mouvements ayant affecté la composition des fonds propres se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Capital social	45 000 000	45 000 000	0	0,00%
Réserves et primes liées au capital social			0	
Réserve Légale	4 500 000	4 500 000	0	0,00%
Réserves Facultatives	43 530 000	30 950 000	12 580 000	40,65%
Réserves pour Fonds Social	3 414 340	3 072 661	341 679	11,12%
Autres capitaux propres			0	
Réserves pour réinvestissement exonères	18 326 960	18 326 960	0	0,00%
Réserves spéciales de réévaluation	746 691	746 691	0	0,00%
Résultats reportés	7 888	5 719	2 169	37,92%
Résultat de l'exercice	27 848 801	23 362 169	4 486 632	19,20%
Total	143 374 680	125 964 200	17 410 480	13,82%

Le résultat au 31 décembre 2023 est de **27 848 801 DT** soit **6,189** DT par action contre 23 362 169 DT soit 5,192 DT par action réalisé au 31 décembre 2022.

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 Avril 2023, l'affectation du résultat de l'exercice 2022 est comme suit :

	Bénéfice 2022	23 362 168,863	DT
+	Report à nouveau antérieur	5 719,026	DT
	Premier reliquat	23 367 887,889	DT
-	Réserve légale	0,000	DT
	Deuxième reliquat	23 367 887,889	DT
-	Réserve pour Fonds social	250 000,000	DT
	Troisième reliquat	23 117 887,889	DT
-	Réserves facultatives	12 580 000,000	DT
	Quatrième reliquat	10 537 887,889	DT
-	Dividendes (2,340 DT par action)	10 530 000,000	DT
	Cinquième reliquat	7 887,889	DT
-	Report à nouveau	7 887,889	DT
	Sixième reliquat	0,000	DT

Tableau d'évolution des capitaux propres

Le détail des mouvements ayant affecté la composition des fonds propres et la ventilation des réserves conformément à la décision de l'AGO du 18 avril 2023 se détaille comme suit :

Désignation	Capital	Réserve légal e	Réserve spécial e de réévaluation	Réserve pour réinvestissement s exonérés	Réserves facultatives	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31/12/2022 Avant affectation	45 000 000	4 500 000	746 691	18 326 960	30 950 000	3 072 661	5 719	23 362 169	125 964 200
Affectation des résultats suivant décision de l'AGO du 18-04-2023					12 580 000	250 000	2 169	-12 832 169	0
Dividendes à distribuer								-10 530 000	-10 530 000
Soldes au 31/12/2022 Après affectation	45 000 000	4 500 000	746 691	18 326 960	43 530 000	3 322 661	7 888	0	115 434 200

En application des dispositions de l'article 19 de la loi 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014, les réserves non distribuables se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Réserves légales (non distribuable)	4 500 000	4 500 000	0	0,00%
Réserves pour réinvestissements financiers non encore distribuables non soumises à la RAS	2 300 000	2 300 000	0	0,00%
Réserves pour réinvestissements financiers non encore distribuables soumises à la RAS	16 076 960	16 076 960	0	0,00%
Total	22 876 960	22 876 960	0	0,00%

4-2 : Passif

4-2-1: Provisions pour autres risques et charges

Sous cette rubrique sont comptabilisées les provisions constatées sur dossiers en contentieux et la provision pour charge relative à la Contribution du Fonds Nationale de la Réforme Educative. Ces provisions présentent au 31-12-2023 un solde de **988 691** DT.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Autres provisions	988 691	943 632	45 059	4,78%
Total	988 691	943 632	45 059	4,78%

4-2-2: Provisions techniques brutes:

4-2-2-1: Provisions pour primes non acquises

Cette provision est calculée par application de la méthode de prorata temporise telle que prévue par l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation. Elle consiste à provisionner la part de la prime afférente à la période de garantie comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance de la prime.

La provision pour primes non acquises totalise **53 958 170** DT au 31-12-2023.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
P.P.N.A. incendie	4 083 906	3 802 467	281 440	7,40%
P.P.N.A. automobile	32 807 306	30 255 966	2 551 340	8,43%
P.P.N.A. individuelle accident	732 087	644 035	88 052	13,67%
P.P.N.A. vol	287 449	270 070	17 379	6,44%
P.P.N.A. maladie	6 313 953	5 825 615	488 338	8,38%
P.P.N.A. risques spéciaux	4 986 370	5 008 933	-22 563	-0,45%
P.P.N.A. responsabilité civile	3 970 122	4 111 478	-141 356	-3,44%
P.P.N.A. maritime	776 975	527 685	249 290	47,24%
Total	53 958 170	50 446 250	3 511 920	6,96%

4-2-2: Provisions pour sinistres à payer

Les provisions pour sinistres à payer sont évaluées dossier par dossier.

La provision pour sinistres matériels automobile est déterminée concurremment selon trois méthodes :

- La méthode « dossier par dossier » ;
- La méthode du coût moyen des sinistres des exercices antérieurs ;
- La méthode de la cadence des règlements.

La méthode qui dégage le montant le plus élevé est retenue.

Les provisions pour sinistres sont majorées des chargements de gestion et des estimations des ouvertures tardives (selon des formules actuarielles et compte tenu de l'historique de la compagnie).

31/12/2023					
SAP_sans chargement	Estimation (IBNR)	chargement Légal	TOTAL		
154 206 345	38 312 112	15 402 037	207 920 494		

Les provisions pour sinistres à payer présentent au 31-12-2023 un solde net des prévisions de recours de **199 844 344** DT.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
SAP Incendie	26 666 274	14 439 325	12 226 949	84,68%
SAP Automobile	141 972 021	132 046 093	9 925 928	7,52%
SAP Individuel accident	472 283	300 775	171 508	57,02%
SAP Vol	1 327 408	1 471 026	-143 618	-9,76%
SAP maladie	10 890 417	10 410 356	480 061	4,61%
SAP Risques spéciaux	5 462 126	4 592 285	869 841	18,94%
SAP Responsabilité civile	16 297 838	16 492 969	-195 131	-1,18%
SAP Transport maritime	4 832 127	5 236 659	-404 532	-7,73%
Total	207 920 494	184 989 488	22 931 006	12,40%
Prévisions de recours auto	-4 907 948	-3 975 786	-932 161	23,45%
Prévisions de recours incendie	-30 323	-28 847	-1 476	5,12%
Prévisions de recours maladie	-1 762 960	-1 355 985	-406 975	30,01%
Prévision de recours risques spéciaux	0	-20 005	20 005	-100,00%
Prévisions de recours responsabilité civile	-195 044	-139 509	-55 536	39,81%
Prévisions de recours transport maritime	-1 179 875	-450 403	-729 472	161,96%
Total	-8 076 150	-5 970 535	-2 105 615	35,27%
Total	199 844 344	179 018 953	20 825 391	11,63%

4-2-2-3: Provision pour participation aux bénéfices et ristournes

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes correspond à l'engagement de la société envers les bénéficiaires des contrats lorsque le montant du au titre des bénéfices n'est pas encore versé ou crédité au compte de l'assuré. Cette rubrique présente au 31-12-2023 un solde de **4 440 900** DT.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Incendie	833 110	621 339	211 771	34,08%
Auto	2 316 144	1 806 334	509 810	28,22%
Individuelle accident	346 941	310 167	36 774	11,86%
Vol	2 729	19 367	-16 638	-85,91%
Maladie	480 609	599 534	-118 925	-19,84%
Risques spéciaux	196 243	160 216	36 027	22,49%
Responsabilité civil	98 258	94 060	4 198	4,46%
Maritime	166 867	252 831	-85 964	-34,00%
Total	4 440 900	3 863 849	577 051	14,93%

4-2-2-4: Provision pour égalisation

Les provisions d'égalisation comprennent les montants provisionnés destinés à faire face aux charges exceptionnelles afférentes aux mouvements d'émeutes et mouvements populaires.

Les provisions d'égalisation Groupe Décès permettent d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurances de groupe contre le risque décès.

Le total des provisions d'égalisation au 31-12-2023 est de 5 065 053 DT.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Incendie	1 600 000	1 600 000	0	0,00%
Auto	1 700 000	1 700 000	0	0,00%
Vol	200 000	200 000	0	0,00%
Groupe Décès	765 053	586 785	178 268	30,38%
Risques spéciaux	800 000	800 000	0	0,00%
Total	5 065 053	4 886 785	178 268	3,65%

4-2-2-5: Autres provisions techniques

Cette rubrique englobe les provisions mathématiques des rentes et les provisions pour risques en cours. Elle présente au 31-12-2023 un solde de **1 970 990** DT.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Provision Mathématique Rente AT	1 546 063	1 606 521	-60 458	-3,76%
Provision Mathématique Rente Incendie	3 040	3 235	-195	-6,03%
Provision Mathématique Auto	15 485	15 903	-417	-2,63%
Provision Mathématique Maladie	406 402	316 032	90 370	28,60%
Total	1 970 990	1 941 691	29 299	1,51%
Provisions pour risques en cours	0	0	0	
Total	1 970 990	1 941 691	29 299	1,51%

4-2-3 : Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires

Il s'agit des sommes reçues par les cessionnaires et les rétrocessionnaires en garantie des provisions techniques. Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2023 à **30 867 066** DT.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires	30 867 066	24 764 934	6 102 131	24,64%
Total	30 867 066	24 764 934	6 102 131	24,64%

4-2-4: Autres dettes

Ventilation des dettes au 31-12-2023 selon la durée résiduelle :

Dettes:		moins d'un an:	plus d'un an et moins de 5 ans:	plus de 5 ans:	TOTAL:
PA6	Autres dettes		-	_	
	Dettes nées d'opérations d'assurance				
PA61	directe	6 910 133	0	0	6 910 133
PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance	5 849 870	34 037 351	0	39 887 222
	Parts de réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise				
PA621	d'assurance	5 849 870	34 037 351	0	39 887 222
PA622	Autres	0	0	0	0
PA63	Autres dettes	13 728 315	5 584 901	1 167 319	20 480 536
PA631	Dépôts et cautionnements reçus	4 626	851 338		855 965
PA633	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	7 167 313	0	0	7 167 313
PA634	Créditeurs divers	6 556 376	4 733 563	1 167 319	12 457 258
		26 488 319	39 622 253	1 167 319	67 277 891

4-2-4-1 : Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Cette rubrique présente au 31-12-2023 un solde de 6 910 133 DT.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Comptes courants agents	5 940 636	7 085 602	-1 144 966	-16,16%
Sinistres en instance de reglement	250 874	463 069	-212 195	-45,82%
Comptes courants de co-assureurs	718 343	852 877	-134 533	-15,77%
Autres	280	289	-10	-3,32%
Total	6 910 133	8 401 837	-1 491 704	-17,75%

4-2-4-2 : Dettes nées d'opérations de réassurance*

Sous cette rubrique sont comptabilisées les dettes envers les réassureurs. Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2023 à **39 887 222** DT. Le solde au 31-12-2022 a été retraité pour des raisons de comparabilité. Une défalcation des soldes débiteurs et créditeurs des comptes réassureurs a été faite.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Comptes réassureur individuel	39 887 222	34 037 351	5 849 870	17,19%
Total	39 887 222	34 037 351	5 849 870	17,19 %

4-2-4-3 : Dépôts et cautionnement reçus

Les dépôts concernent les sommes reçues des locataires des immeubles et des agents généraux. Le solde de cette rubrique au 31-12-2023 est de **855 965** DT.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Dépôts et cautionnement agent général	434 724	420 564	14 160	3,37%
Autres dépôts et cautionnements (sur loyer)	421 241	430 774	-9 533	-2,21%
Total	855 965	851 338	4 626	0,54%

4-2-4-4 : Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques

Le solde de cette rubrique au 31-12-2023 est de **7 167 313** DT. Le solde est détaillé comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Retenue à la source	2 835 903	2 534 001	301 902	11,91%
Impôts sur sociétés / retenue à la source	1 550 717	1 672 279	-121 562	-7,27%
Retenue sur salaires	783 326	728 711	54 615	7,49%
Contribution Conjoncturelle	1 996 643	1 025 151	971 492	94,77%
Autres	724	724	0	0,00%
Total	7 167 313	5 960 865	1 206 447	20,24%

4-2-4-5: Créditeurs divers

Le solde de cette rubrique au 31-12-2023 est de **12 457 258** DT.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Dividendes et tantième à payer	320 086	320 023	63	0,02%
Personnel charges à payer	2 527 756	2 202 435	325 320	14,77%
Créditeurs divers charges à payer	2 104 127	1 741 365	362 762	20,83%
Créditeurs divers	0	132 047	-132 047	-100,00%
Produits / commission retour	1 606 281	1 467 812	138 468	9,43%
Assurances Maghrebia Vie	5 020 703	3 904 696	1 116 008	28,58%
Sinistres payés par agents	538 988	134 534	404 455	300,63%
Rejet virements	324 851	254 138	70 713	27,82%
Compte d'attente	0	9 410	- 9 410	-100,00%
Autres	14 466	249 765	-235 300	-94,21%
Total	12 457 258	10 416 226	2 041 033	19,59%

4-2-5 : Autres passifs

4-2-5-1 : Comptes de régularisation passif

Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2023 à **594 607** DT. Sous cette rubrique est comptabilisé principalement le report de commissions reçues des réassureurs. La dotation calculée au 31-12-2022, sur la base des parts des réassureurs dans les provisions pour primes non acquises a fait l'objet d'une reprise et la dotation constatée au 31-12-2023 a été calculée uniquement sur la base des cessions facultatives.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Report de commissions reçues des réassureurs	440 242	1 108 807	-668 565	-60,30%
Produits constatés d'avance	154 365	42 810	111 555	260,58%
Total	594 607	1 151 617	-557 010	-48,37%

Note 5 : Etat de résultat technique

5-1: Primes acquises

Cette rubrique présente un solde net au 31-12-2023 de **165 422 342** DT qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Primes émises et acceptées	251 129 486	223 347 919	27 781 567	12,44%
Annulations sur exercices antérieurs	-2 550 060	-1 996 778	-553 282	27,71%
Ristournes sur primes	-2 345 132	-2 353 847	8 716	-0,37%
Variation des primes à annuler	-503 486	-224 338	-279 148	124,43%
Variation des primes acquises et non émises	4 241 159	7 277 618	-3 036 458	-41,72%
Primes cédées	-81 644 758	-76 639 644	-5 005 115	6,53%
Variation des provisions pour primes non acquises nettes	-2 904 867	-2 387 986	-516 881	21,65%
Total	165 422 342	147 022 944	18 399 398	12,51%

La répartition du Chiffre d'affaires par canal de distribution :

Canal	31/12/2023	Part%	31/12/2022	Part%
Agents	104 720 470	41,70%	93 928 011	42,05%
Bureaux	77 616 977	30,91%	68 595 680	30,71%
Courtiers	68 792 039	27,39%	60 824 228	27,23%
Total	251 129 486	100,00%	223 347 919	100,00%

La répartition du Chiffre d'affaires par zone géographique :

Zone	31/12/2023	Part%	31/12/2022	Part%
Grand Tunis	203 437 464	81,01%	181 404 008	81,22%
Sousse et Centre	20 397 495	8,12%	18 658 255	8,35%
Sfax et Sud	21 108 738	8,41%	19 956 866	8,94%
Bizerte et Nord	6 185 789	2,46%	3 328 790	1,49%
Total	251 129 486	100,00%	223 347 919	100,00%

5-2 : Produits de placements alloués transférés de l'état de résultat non technique

Les produits de placements alloués transférés de l'état de résultat non technique correspondent aux produits de placements nets qui se rapportent aux provisions techniques. Cette rubrique se détaille au 31-12-2023 comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Produits de placements bruts	31 822 039	29 801 340	2 020 700	6,78%
Charges de placements	-4 634 970	-5 597 646	962 677	-17,20%
Produits de placements nets (a)	27 187 070	24 203 693	2 983 376	12,33%
Total provisions techniques (b)	273 355 608	246 128 063	27 227 545	11,06%
Total des capitaux propres (c)	115 525 879	102 602 031	12 923 848	12,60%
Total [a * b/(b+c)]	19 110 547	17 082 575	2 027 972	11,87%

5-3: Autres produits techniques

Les autres produits techniques présentent un solde au 31-12-2023 de **9 592** DT qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Intérêts perçus	9 138	18 596	-9 458	-50,86%
Autres produits techniques	454	241 603	-241 149	-99,81%
Produits/cession de portefeuilles	0	121 975	-121 975	-100,00%
Total	9 592	382 174	-372 582	-97,49%

5-4 : Charges de sinistres

5-4-1: Montants payés

Les montants payés des sinistres présentent au 31-12-2023 un solde net de **125 529 458** DT qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Sinistres payés	140 065 819	132 708 423	7 357 396	5,54%
Recours et sauvetages encaissés	-6 972 169	-7 169 130	196 960	-2,75%
Frais sur gestion des sinistres	9 659 566	7 845 383	1 814 183	23,12%
Participations versées	1 523 573	1 636 607	-113 034	-6,91%
Sinistres à la charge des réassureurs	-18 747 330	-26 441 173	7 693 843	-29,10%
Total	125 529 458	108 580 110	16 949 348	15,61%

5-5: Frais d'exploitation

5-5-1: Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition comprennent les frais internes et les frais externes supportés par la société lors des conclusions des contrats d'assurances. Ils englobent les frais directement imputables tels que les commissions d'acquisition ainsi que les frais indirectement imputables

tels que les frais de publicités, les frais de personnel et les amortissements des biens mobiliers et immobiliers.

Cette rubrique présente un solde brut au 31-12-2023 de **29 682 310** DT qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Frais d'acquisition	29 359 904	27 180 622	2 179 282	8,02%
Commissions sur acceptations	294 180	218 049	76 131	34,91%
Commissions versées / AFF. coassurance Réassurance	28 235	17 840	10 394	58,26%
Commissions reçues / Opérations de coassurance	-8	<i>-</i> 7 379	7 371	-99,89%
Total	29 682 310	27 409 132	2 273 178	8,29%

5-5-2: Frais d'administration

Les frais d'administration des contrats correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la gestion des contrats en portefeuille. Ils comprennent en particulier les frais de personnel et les amortissements.

Le solde de cette rubrique arrêté au 31-12-2023 est de **7 594 613** DT.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Frais d'administration - Frais interne	4 717 591	4 227 553	490 038	11,59%
Frais d'administration - Frais externe	2 877 022	2 272 795	604 227	26,59%
Total	7 594 613	6 500 347	1 094 266	16,83%

5-6: Autres charges techniques

Les autres charges techniques englobent les charges qui exceptionnellement ne peuvent être affectées ni directement, ni par l'application d'une clé de répartition et les dotations aux provisions sur créances douteuses.

Cette rubrique présente un solde au 31-12-2023 de 3 797 211 DT.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Dotat° / Prov. Créances douteuses	3 136 396	6 678 551	-3 542 155	-53,04%
Dotat° / Prov. Valeurs en contentieux	20 043	2 489 543	-2 469 500	-99,19%
Reprise / Prov. Valeurs en contentieux	-258 861	-456 289	197 428	-43,27%
Dotat° / Prov. Chèques et effets à l'encaissement	0	182 676	-182 676	-100,00%
Reprise / Prov. Chèques et effets à l'encaissement	-186 830	-1 928 750	1 741 919	-90,31%
Dotat° / Prov. agents en contentieux	0	3 428 187	-3 428 187	-100,00%
Reprise / Prov. agents en contentieux	-1 139 808		-1 139 808	
Autres	2 226 271	1 969 189	257 082	13,06%
Total	3 797 211	12 363 107	-8 565 897	-69,29%

Note 6 : Etat de résultat

6-1: Produits de placements

Les produits de placements présentent un solde au 31-12-2023 de **31 822 039** DT qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Revenus des immeubles	1 729 053	1 706 018	23 035	1,35%
Revenus des valeurs mobilières	8 787 265	5 990 554	2 796 711	46,69%
Revenus des obligations	9 192 765	6 996 360	2 196 405	31,39%
Revenus des BTA	5 613 035	6 928 601	-1 315 566	-18,99%
Revenus des autres placements	5 559 628	6 029 942	-470 314	-7,80%
Reprise sur provisions & amortissements	587 256	1 769 697	-1 182 441	-66,82%
Revenus des dépôts	327 502	355 611	-28 109	-7,90%
Autres produits	25 535	24 556	979	3,99%
Total	31 822 039	29 801 340	2 020 700	6,78%

6-2 : Charges de placements

Les charges de placements présentent un solde au 31-12-2023 de **4 634 970** DT qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %	
Frais de gestion et frais financiers	3 393 725	4 510 255	-1 116 530	-24,76%	
Pertes sur réalisation des placements	262 953	193 321	69 632	36,02%	
Dotation aux provisions et aux amortissements	978 292	894 071	84 221	9,42%	
Total	4 634 970	5 597 646	-962 677	-17,20%	

6-3 : Autres produits non techniques

Les autres produits non techniques présentent un solde au 31-12-2023 de **269 439** DT qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %	
Récupérations Frais	60 301	55 558	4 743	8,54%	
Autres produits non techniques	184 387	177 119	7 268	4,10%	
Jetons de présence reçus	24 750	13 500	11 250	83,33%	
Total	269 439	246 177	23 262	9,45%	

6-4 : Autres charges non techniques

Les autres charges non techniques présentent au 31-12-2023 un solde de 803 747 DT.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Autres charges non techniques	803 747	429 403	374 344	87,18%
Total	803 747	429 403	374 344	87,18%

6-5: Impôts sur le résultat

Cette rubrique présente au 31-12-2023 un solde de 5 704 695 DT qui se détail comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Impôts sur les sociétés	5 704 695	6 834 343	-1 129 648	-16,53%
Total	5 704 695	6 834 343	-1 129 648	-16,53%

6-5-1: Décompte Fiscal

Passage du résultat comptable au résultat fiscal au 31-12-2023 :

RÉS ULTAT COMPTABLE NET	27 848 801
RÉINTÉGRATIONS	12 475 336
1- Charges non déductibles :	107 408
2- Provisions :	4 666 590
3- Contribution Sociale de Solidarité (3%):	855 704
4- Contribution Conjoncturelle (4%):	1 140 939
5- Impôt sur les sociétés (20%):	5 704 695
DÉDUCTIONS	11 800 663
1- Reprise sur provisions non déduites initialement :	2 614 838
2- Gains de changes non réalisés :	201 324
3- Provisions déductibles :	234 730
4- Déduction des bénéfices exceptionnels non imposables :	8 749 770
RÉS ULTAT FIS CAL	28 523 474

Note 7 : Flux de trésorerie

La méthode adoptée pour la présentation de l'état des flux de trésorerie est la méthode directe (méthode de référence).

Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base des sections analytiques imputées systématiquement au niveau des rubriques correspondantes dès la comptabilisation des flux.

Les flux de trésorerie de la période sont classés en activité d'exploitation, d'investissement et de financement.

7-1 : Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

Au 31-12-2023, le mouvement lié aux activités d'exploitation s'élève à **11 912 756** DT contre 10 370 892 DT au 31-12-2022.

7-2 : Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement

Au 31-12-2023, le mouvement lié aux activités d'investissement s'élève à **-613 108** DT contre -306 878 DT au 31-12-2022.

7-3 : Flux de trésorerie provenant des activités de financement

Ce flux au 31-12-2023 est égal à -10 529 937 DT contre -10 064 628 DT au 31-12-2022.

La trésorerie au 31-12-2023 est de **2 887 656** DT contre 2 117 946 DT au 31-12-2022 enregistrant une variation de trésorerie de **769 710** DT.

La liquidité au 31-12-2023 est répartie comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %	
Banques	2 854 671	2 086 821	767 850	36,80%	
CCP	14 809	14 809	0	0,00%	
Caisse	18 176	16 315	1 861	11,40%	
Total	2 887 656	2 117 946	769 710	36,34%	

Annexe N°8_ Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif au 31-12-2023

		Vale	ur brute		7		Α	mortissemer	its et provisior	15			
Désignation:				Al'ouverture Augmentations Diminutions Alaclôture						V.C.N. à la clôture			
	Al'ouverture	Acquisitions	Cessions	A la clôture	Amortissements	Provisions	Am ortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	
1. Actifs incorporels													
1.1 Frais de recherche et développement	131 350	10354		141703	64 045	0	29 428				93 473	0	48 23
12 Concessions, brevets, licences, marques	2 152 782	625403		2778185	1 835 000	0	273 609				2 108 609	0	669 57
13 Fonds de commerce			-	0	0	0					0	0	
1.4 Acomptes versés				0	0	0					0	0) (
	2 284 131	635 757	10	2 919 888	1899 045		303 037	0		0	2 202 082	10	717 80
													ĵ-
2. Actifs corporels d'exploitation													
2.1 Installations techniques et machines	6 845 037	698 504		7543541	5 841 158	0	222 488				6 063 646	0	1 479 89
2.2 Aufres installations, outillage et mobilier	1 956 254	632696		2588940	1 335 096	0	132 730				1 467 826	0	1 121 11
2.3 Acomptes versés				0	0	0				i i	0	0	
	8 801 291	1 331 190	0	10 132 481	7 176 255	0	355 218	0	0	0	7 531 473	0	2 601 00
3. Placements													
3.1 Terrains et constructions d'exploitation et hors exploita.	30 897 373	0	-	30897373	12 512 011	0	469 833				12 981 843	0	17 915 53
3.2 Placements dans les entreprises liées	19 506 295	3178772	0	22 685 068	0	0	0	0	0	c	0	0	22 695 00
3.2.1 Parts	19 506 295	3178772	0	22 68 5 0 68	0	0		0		0	0	0	22 685 06
3.2.2 Bons et obligations	0			0	0	0					0	0	
3.3 Placements dans les entreprises avec un lien de participation	0	0	0	0	0	o					0	0	1
3.3.1 Parts	0		1.	0	0	0					0	0	i i
3.3.2 Bons et obligations	0			0	0	0					0	0	0
3.4 Autres placements financiers	278 928 115	137210165	111 548 193	304590087	0	3 330 898	0	564 074	0	516 546	0	3 378 426	301 211 66
3.4.1 Actions, autres titres à revenu var.	71 710 752	20178976	2 982 165	88 907 564	0	3 167 653		542 058		501 154	0	3 208 557	85 699 00
3.4.2 Obligations et autres titres à revenu fixe	204 460 510	114900000	106 920 500	212440010	0	163 245		22 016		15 392	0	169 869	212 270 14
3.4.3 Prêts hypo thécaire	0			0	0	0					0	0	
3.4.4 Autres prêts	2 756 852	2131109	1 645 528	3242513	0	0			, ,		0	0	3 242 51
3.4.5 Dépôt auprès des établ. bancaires et financiers	0			0	0	0					0	0	
3.4.6 Autres	0		0	0	0	0					0	0	
3.5 Créances pour espèces déposées	909584	32 301	0	941885	0	0					0	0	941 88
3.6 Placements des contrats en UC	0			0	0						0	0	
	330 241 368	140 421 239	111 548 193	359 114 413	12 512 011	3 330 898	469 833	564 074	0	516 546	12 981 843	3 378 426	342 754 14
TOTAL:	341 326 790	142 388 186	111 548 193	372 166 782	21587 311	3 330 898	1128 088	564 074	0	516 546	22 715 398	3 378 426	346 072 95

Annexe 9_ Etat récapitulatif des placements au 31-12-2023

	Valeur	<u>Valeur</u>	Juste	Plus ou moins-value latente:
	brute:	nette:	<u>valeur.</u>	
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	30 897 373	17 915 530	31 853 920	956 547
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	93 721 872	91 521 661	172 547 830	78 825 958
Autres parts d'OPCVM	17 870 759	16 862 414	19 232 991	1 362 232
Obligations et autres titres à revenu fixe	212 440 010	212 270 141	226 277 628	13 837 618
Autres prêts et effets assimilés	3 242 513	3 242 513	3 242 513	-
Dépôts auprès des entreprises cédantes	941 885	941 885	941 885	-
Total	359 114 413	342 754 144	454 096 768	94 982 355
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques	331 336 058	314 975 789	349 882 879	18 546 820
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques	38 226 247	37 813 204	37 813 204	- 413 043

Annexe N°10_ Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer au 31-12-2023

		Exercice de survenance									
Année d'inventaire:	<u>2019</u>	2020	<u>2021</u>	2022	2023						
Au 31/12/2021											
Règlements cumulés	130 363 245	98 674 268	79 327 156								
Provisions pour sinistres	24 232 596	41 231 865	74 392 813								
total charges des sinistres	154 595 841	139 906 133	153 719 969								
Primes acquises	172 331 239	183 468 976	200 427 595								
% sinistres / primes acquises	89,71%	76,26%	76,70%								

		Exercice de survenance									
Année d'inventaire:	<u> 2019</u>	2020	2021	2022	2023						
Au 31/12/2022											
Règlements cumulés	134 012 695	106 749 289	102 381 289	91 916 001							
Provisions pour sinistres	16 330 061	21 471 724	35 394 401	75 038 066							
total charges des sinistres	150 342 756	128 221 013	137 775 690	166 954 068							
Primes acquises	172 331 239	183 468 976	200 427 595	221 729 599							
% sinistres / primes acquises	87,24%	69,89%	68,74%	75,30%							

	Exercice de survenance									
Année d'inventaire:	<u>2019</u>	2020	<u>2021</u>	2022	2023					
Au 31/12/2023										
s cumulés	136 117 384	109 468 514	109 709 303	117 342 430	108 471 998					
pour sinistres	14 795 074	15 446 685	20 331 036	33 038 178	92 736 370					
ges des sinistres	150 912 458	124 915 198	130 040 338	150 380 608	201 208 369					
quises	172 331 239	183 468 976	200 427 595	221 729 599	246 460 047					
s / primes acquises	87,57%	68,09%	64,88%	67,82%	81,64%					
s / primes acquises	87,57%	68,09%	64,88%	67,82%	81					

Annexe11_ Ventilation des charges et des produits des placements au 31-12-2023

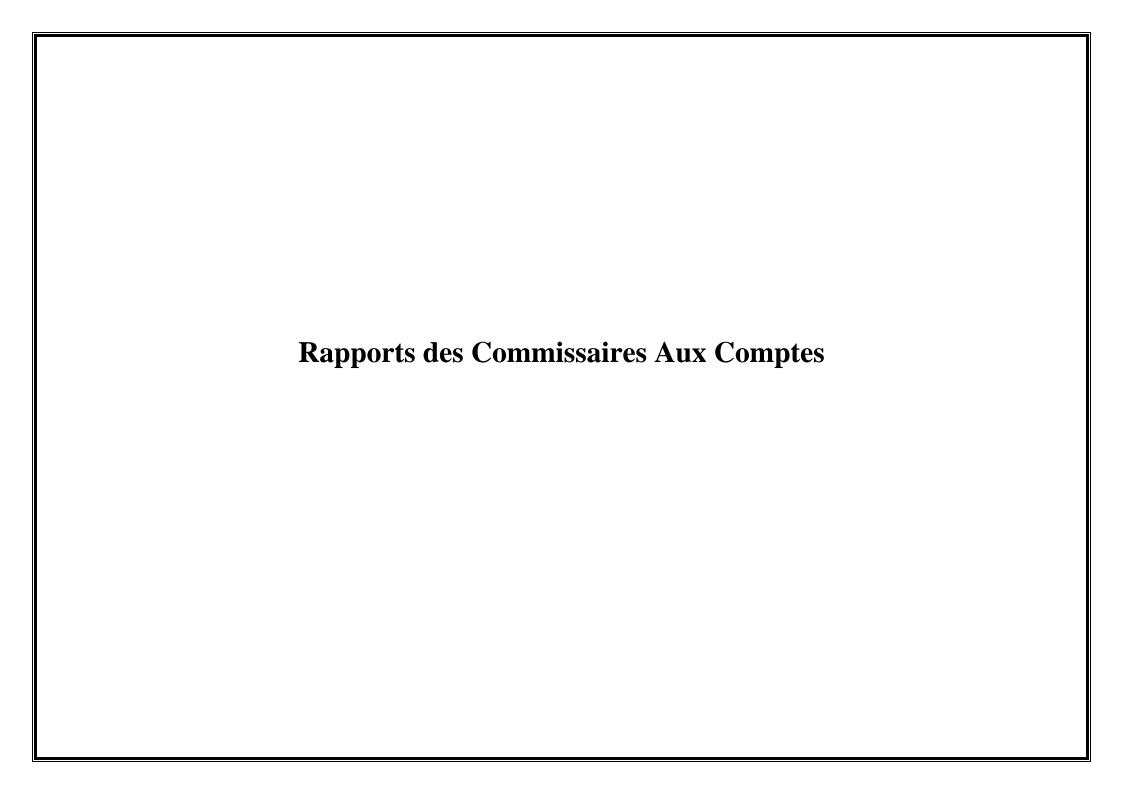
	revenus et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées et avec lien de participations:	autres revenus et frais financiers:	<u>Total:</u>	<u>Raccordement</u>
Revenu des placements immobiliers		1 799 763	1 799 763	PRNT11
				TRIVITI
Revenu des participations	3 945 288	20 517 724	24 463 012	PRNT11+PRNT13+PRNT14
Revenu des autres placements		5 559 264	5 559 264	PRNT12
	_	_		
Total produits des placements	3 945 288	27 876 752	31 822 039	
Intérêts		732 686	732 686	CHNT11
Frais externes		2 302 257	2 302 257	CHNT11
Autres frais	-	1 600 027	1 600 027	CHNT11+CHNT12+CHNT13
Total charges des placements	•	4 634 970	4 634 970	

Annexe 13_ Résultat technique par catégorie d'assurance au 31-12-2023

### Primes affinises 0 315301 9725 2502.86 2391720 11532390 11502390 1769.30 500.100 1391870 248.9378 439380 4707200 248.9378 489380 4707200 248.9378 489380 4707200 248.9378 489380 249.9478 249.9480 249.94												
Primes acquises 0 30 779 085 78 663 778 2774 875 2 273 884 10 283 5 1 10 283 24 6 40 04 Primes demines 0 310500 0120 10 2000 20000 20000 20000 20000 20000 20000 20000 20000 20000 20000 20000 20000 20000 200000 200000 200000 200000 200000 200000 200000 200000 200000 200000 2		<u>A.T.</u>	INCENDIE	<u>AUTO</u>		<u>VOL</u>	MALADIE	<u>R.S</u>	R.C	MARITIME	ACCEPTATIONS	Total:
### Primes affinises 0 315301 9725 2502.86 2391720 11532390 11502390 1769.30 500.100 1391870 248.9378 439380 4707200 248.9378 489380 4707200 248.9378 489380 4707200 248.9378 489380 249.9478 249.9480 249.94					ACCIDENT							
Variation des primes non acquises 0 33.647 48000 4779 48000 4122 50.000 4.0000 3.5.000	Primes acquises	0	30 779 095	78 663 778	2 744 763	2 373 894	103 835 655	14 129 711	7 830 083	4 812 534	1290 533	246 460 047
Charges do presidions	Primes émises	0	31033 611	81215 118	2 832 815	2 391273	104 323 993	14 088 490	7 676 384	5 061 180	1349 102	249 971 967
## Productions of frais payés	Variation des primes non acquises	0	-254 517	-2 551340	-88 052	-17 379	-488 338	41221	153 699	-248 646	-58 569	-3 511 920
Charges des provisions pour presentions diverses 6.80	Charges de prestations	-25 099	-15 321 736	-56 754 051	-653 478	-459 453	-84 967 057	-4 508 540	-561659	-659 788	-475 426	-164 386 286
Solde de souscription -25 090 15 487 359 21 909 728 2 981 286 1914 441 18 886 598 8 21 770 7 268 425 4 192 746 81 597 22 97 376	Prestations et frais payés	-85 556	-3 244 005	-47 250 891	-481609	-603 079	-84 549 816	-3 656 433	-850 112	-1833 899	-197 814	-142 753 215
Fais d'acquisition	Charges des provisions pour prestations diverses	60 458	-12 077 731	-9 503 159	-171869	143 626	-417 241	-852 107	288 453	1 174 111	-277 612	-21633 071
Autres charges de gestion nettes	Solde de souscription	-25 099	15 457 359	21 909 728	2 091 286	1914 441	18 868 598	9 621 170	7 268 425	4 152 746	815 107	82 073 761
Charges d'acquisition et de gestion nettes 9608 15806 43 15936 080 15235 277777 777 777 777 777 777 777 777 777	Frais d'acquisition	-353	-4 498 304	-11205 249	-795 386	-501181	-7 479 662	-2 843 252	-981201	-896 679	-294 180	-29 495 447
Produits nets de placements 59.999 2.83.226 9.908.627 78.888 80.400 4.697.400 9.33.220 1021305 4.99.91 70.285 19.100.51 1021305 4.99.91 70.285 19.100.51 1021305 4.99.91 70.285 19.100.51 1021305 4.99.91 70.285 1021305 4.99.91 70.285 19.100.51 1021305 4.99.91 70.285 19.100.51 1021305 4.99.91 70.285 19.100.51 1021305 4.99.91 70.285 70.600.51 1021305 4.99.91 70.285 70.600.51 1021305 4.99.91 70.285 70.600.51 1021305 4.99.91 70.285 70.600.51 1021305 4.99.91 70.285 70.600.51 1021305 4.99.91 70.285 70.600.51 1021305 4.99.91 70.285 70.600.51 7	Autres charges de gestion nettes	-8 254	-1308 179	-4 730 831	-439 989	-278 576	-2 128 904	-1135 664	-534 176	-817 658	0	-11 382 232
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises O 1794 273 5705 107097 37081 238100 268720 348 00 1057 238 0 1875 2	Charges d'acquisition et de gestion nettes	-8 608	-5 806 483	-15 936 080	-1 235 375	-779 757	-9 608 566	-3 978 917	-1 515 377	-1714 337	-294 180	-40 877 678
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises 0 0 -27 230 428	Produits nets de placements	59 099	2 153 236	9 505 627	158 818	160 480	4 597 406	935 320	1021365	409 910	109 285	19 110 547
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises 0	Participation aux résultats		-292 118	-313 817	-36 413	16 631	-819 718	-55 325	-8 155	60 900	-52 497	-1 500 512
dans les primes acquises 0 .27230428 -1728591 -257074 -1679514 -26259434 -0.481464 -0.27420 -4.83780 0 .81037 70 Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les pretations payées 0 1794 273 57.087 107.097 37.881 2.381800 2.687.201 344.803 1057.238 0 18.747.33 Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les provisions pour prestations 0 11588.885 1737.516 121455 -0.61238 -0.71916 887.712 79.200 -9.9094 0 13.562.50 Part des réassureurs dans les provisions pour prestations po	Solde financier	59 099	1 8 6 1 1 1 8	9 191 810	122 404	177 111	3 777 688	879 995	1 013 209	470 811	56 788	17 610 035
dans les primes acquises 0 .27230428 -1728591 -257074 -1679514 -26259434 -0.481464 -0.27420 -4.83780 0 .81037 70 Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les pretations payées 0 1794 273 57.087 107.097 37.881 2.381800 2.687.201 344.803 1057.238 0 18.747.33 Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les provisions pour prestations 0 11588.885 1737.516 121455 -0.61238 -0.71916 887.712 79.200 -9.9094 0 13.562.50 Part des réassureurs dans les provisions pour prestations po												
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées 0 1794 273 57 057 107 097 37 861 12 381800 2 687 201 344 803 1057 238 0 187 74 73 3 Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations 0 11568 868 1737 518 121450 -61238 -671918 887 72 79 209 -90 94 0 13 562 50 Part des réassureurs dans les provisions pour égalisation et équilibriage 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0												
dans les prestations payées 0 1794 273 57067 107097 377 861 2 381800 2 687 201 344 803 1057 238 0 187 73 33 480 3 1057 238 0 187 73 33 480 3 1057 238 0 187 73 33 480 3 1057 238 0 187 74 73 33 480 3 1057 238 0 187 74 73 33 480 3 1057 238 0 187 74 73 33 480 3 1057 238 0 187 74 73 33 480 3 1057 238 0 187 74 73 33 480 3 1057 238 0 187 74 73 33 480 3 1057 238 0 187 74 73 33 480 3 1057 238 0 187 74 73 33 480 3 1057 238 0 187 74 73 33 480 3 1057 238 0 187 74 73 33 480 3 1057 238 0 187 74 74 75 75 75 75 75 75 75 75 75 75 75 75 75	dans les primes acquises	0	-27 230 428	-1728 591	-257 074	-1679 514	-26 259 434	-13 481464	-6 217 420	-4 183 780	0	-81 037 705
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations 0 11568 858 1737 56 21455 -61238 -67196 88772 79 20 -99 094 0 13 562 50 Part des réassureurs dans les provisions pour égalisation et équilibrage 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires											
dans les charges de provisions pour prestations 0 11568 858 1737 58 121455 -61238 -671916 887 72 79 209 -99 094 0 13 562 50 Part des réassureurs dans les provisions pour égalisation et équilibrage 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	dans les prestations payées	0	1794 273	57 057	107 097	317 861	12 381800	2 687 201	344 803	1057 238	0	18 747 330
Part des réassureurs dans les provisions pour égalisation et équilibrage 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires											
égalisation et équilibrage 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	dans les charges de provisions pour prestations	0	11568 858	1737 516	121455	-61238	-671916	887 712	79 209	-99 094	0	13 562 502
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats 0	Part des réassureurs dans les provisions pour											
dans la participation aux résultats 0	égalisation et équilibrage		0	0	0	0	178 268	0	0	0		178 268
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires 0 4766 980 0 107 632 659 781 6 345 077 4 202 634 730 024 878 907 0 17 691 03. Solde de réassurance et/ou rétrocession 0 -9 085 753 65 981 79 109 -763 109 -8 010 575 -5 673 733 -5 063 384 -2 346 730 0 -30 798 19. Résultat technique 25 393 2 426 241 15 231 440 1057 424 548 686 5 027 145 848 516 1702 873 562 490 577 716 28 007 92. Informations complémentaires Provisions pour primes non acquises à la clôture 0 3 777 666 30 255 966 644 035 270 070 5 825 65 4957 905 3 416 008 525 623 833 262 50 446 249. Provisions pour primes non acquises à l'ouverture 0 3 777 666 30 255 966 644 035 270 070 5 825 65 4957 905 3 416 008 525 623 833 262 50 446 249. Provisions pour sinistres à payer à la clôture 0 1606 521 32 30 40 15 485 0 0 0 406 402 0 0 0 0 0 0 0 0 0 1970 99. Provisions mathématiques à l'ouverture 1566 663 3 040 15 485 0 0 0 386 032 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires											
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires 0 4766 980 0 107 632 659 781 6 345 077 4 202 634 730 024 878 907 0 17 691 03 Solde de réassurance et/ou rétrocession 0 -9 085 753 65 981 79 109 -763 109 -8 010 575 -5 673 733 -5 063 384 -2 346 730 0 -30 798 19 Résultat technique 25 393 2 426 241 15 231 440 1057 424 548 686 5 027 145 848 516 1702 873 562 490 577 716 28 007 92 Informations complémentaires	dans la participation aux résultats	0	14 564	0	0	0	15 630	30 184	0	0	0	60 377
rétrocessionnaires 0 4766 980 0 107 632 659 781 6 345 077 4 202 634 730 024 878 907 0 17 691 03 Solde de réassurance et/ou rétrocession 0 -9 085 753 65 981 79 109 -763 109 -8 010 575 -5 673 733 -5 063 384 -2 346 730 0 -30 798 19 Résultat technique 25 393 2 426 241 15 231 440 1057 424 548 686 5 027 145 848 516 1702 873 562 490 577 716 28 007 92. Informations complémentaires Provisions pour primes non acquises à la clôture 0 3777 666 30 255 966 644 035 270 070 5 825 66 495 7905 3 446 108 525 623 833 262 50 446 25. Provisions pour sinistres à payer à la clôture 0 26 251684 141972 021 472 283 1327 408 10890 477 5 361745 16 0541 4787 531 841993 207 920 49. Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture 0 146 083 3 00 775 1471026 10 40 356 4 523 688 16 244 371 5 236 659 564 381 184 989 48. Provisions mathématiques à la clôture 1546 063 3 040 15 485 0 0 0 406 402 0 0 0 0 0 0 0 1970 99. Provisions pour risques en cours à la clôture 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	Commissions reçues des réassureurs et/ou des											
Solde de réassurance et/ou rétrocession 0 -9 085 753 65 981 79 109 -763 109 -8 010 575 -5 673 733 -5 063 384 -2 346 730 0 -30 798 199	rétrocessionnaires	0	4 766 980	0	107 632	659 781	6 345 077	4 202 634	730 024	878 907	0	17 691 034
Provisions pour primes non acquises à la clôture 0 3972 192 32 807 306 732 087 287 449 6313 953 4 916 684 3 262 409 774 268 891831 53 958 179 179 179 179 179 179 179 179 179 179	Solde de réassurance et/ou rétrocession	0		65 981							0	-30 798 194
Provisions pour primes non acquises à la clôture 0 3972 192 32 807 306 732 087 287 449 6313 953 4 916 684 3 262 409 774 268 891831 53 958 179 179 179 179 179 179 179 179 179 179	District de la constant de la consta											
Provisions pour primes non acquises à la clôture 0 3 972 182 32 807 306 73 2087 287 449 6 313 953 4 916 684 3 262 409 774 268 89 1831 53 958 77 Provisions pour primes non acquises à l'ouverture 0 3 717 666 30 255 966 644 035 270 070 5 825 615 4 957 905 3 4 16 108 5 25 623 83 3 262 50 4 46 25 87 87 87 87 87 87 87 87 87 87 87 87 87		25 393	2 426 241	15 231 440	1057 424	548 686	5 027 145	848 516	1702 873	562 490	577 716	28 007 924
Provisions pour primes non acquises à l'ouverture 0 371666 30 255 966 644 035 270 070 5 825 645 4 957 905 3 4 16 108 5 25 623 83 3 262 50 446 257 Provisions pour sinistres à payer à la clôture 0 26 25 1684 141972 021 472 283 1327 408 10 890 417 5 361745 16 0 15 411 4 787 531 841 993 20 7 9 20 499 14 14 14 14 14 14 14 14 14 14 14 14 14	•											
Provisions pour sinistres à payer à la clôture 0 26 251684 #1972 021 472 283 1327 408 10 890 417 5 361745 #6 015 411 4 787 531 841993 207 920 49. Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture 0 # 192 139 132 046 093 300 775 1471026 10 410 356 4 523 688 #6 244 371 5 236 659 564 381 #8 4 989 48 Provisions mathématiques à la clôture 1546 063 3 040 #5 485 0 0 406 402 0 0 0 0 1970 99 Provisions mathématiques à l'ouverture 1606 521 3 235 # 5903 0 0 3 16 032 0 0 0 0 194169 Provisions pour risques en cours à la clôture 0		0										
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture 0 14 192 139 132 046 093 300 775 1471026 10 40 356 4 523 688 16 244 371 5 236 659 564 381 184 989 48 Provisions mathématiques à la clôture 1546 063 3 040 15 485 0 0 406 402 0 0 0 0 1970 99 Provisions mathématiques à l'ouverture 1606 521 3 235 15 903 0 0 3 6032 0 0 0 0 1941 69 Provisions pour risques en cours à la clôture 0 <	·	0										
Provisions mathématiques à la clôture 1546 063 3 040 15 485 0 0 406 402 0 0 0 0 1970 99 Provisions mathématiques à l'ouverture 1606 521 3 235 15 903 0 0 3 16 032 0 0 0 0 1941 69 Provisions pour risques en cours à la clôture 0	, , ,	0										
Provisions mathématiques à l'ouverture 1606 521 3 235 15 903 0 0 316 032 0 0 0 0 1 94 169 Provisions pour risques en cours à la clôture 0	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	0			300 775	1471026		4 523 688	16 244 371	5 236 659	564 381	
Provisions pour risques en cours à la clôture 0 </td <td><u>'</u></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>0</td> <td>0</td> <td></td> <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td> <td></td>	<u>'</u>				0	0		0	0	0	0	
Provisions pour risques en cours à l'ouverture 0 195 044 1179 875 0 8 076 150	·	1606 521	3 235		0	0	316 032	0	0	0	0	194169
Prévisions de recours à la clôture 0 30 323 4 907 948 0 0 1762 960 0 195 044 1179 875 0 8 076 15 0	·	0	0		0	0	0	0	0	0	0	
	·	0	20,222		0	0	1762 222	0	405.044	1470.075	0	9.076.454
	Prévisions de recours à l'ouverture	0	30 323 28 847	4 907 948 3 975 786	0	0	1762 960 1355 985	20 005	195 044	1179 875 450 403	0	8 076 150 5 970 535

Annexe16_ Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance aux états financiers au 31-12-2023

	raccordement		TOTAL
Primes acquises			246 460 047
Primes émises	PRNV11 1°colonne	- 1	249 971 967
Variation des primes non acquises	PRNV12 1°colonne	-	3 511 920
Charges de prestations		-	164 386 286
Prestations et frais payés	CHNV11 1°colonne	-	142 753 215
Charges des provisions pour prestations diverses	CHNV12, CHNV2, CHNV3, CHNV6 1°colonne	-	21 633 071
Solde de souscriptio	n		82 073 761
Frais d'acquisition	CHNV41,CHNV42	_	29 495 447
Autres charges de gestion nettes	CHNV43,PRNV2,CHNV5	-	11 382 232
Charges d'acquisition et de gestion nette	s	-	40 877 678
Produits nets de placements	PRNT3		19 110 547
Participation aux résultats	CHNV3,CHNV11	-	1 500 512
Solde financie	or		17 610 035
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	PRNV11 2°colonne	_	81 037 705
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	CHNV11 2°colonne		18 747 330
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	PRNV12,CHNV12 2°colonne		13 740 770
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	CHNV3 2°colonne		60 377
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	CHNV44		17 691 034
Solde de réassurance et/ou rétrocesslo		-	30 798 194
Résultat techniqu			28 007 924
20 KB No. 20 25 25 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15			
Informations complémentaires Provisions pour primes non acquises à la clôture		1	F2 0F0 470
Provisions pour primes non acquises à la cloture Provisions pour primes non acquises à l'ouverture		- 1	53 958 170 50 446 250
Provisions pour primes non acquises a rouverture Provisions pour sinistres à payer à la clôture		- 1	207 920 494
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture		- 1	184 989 488
Provisions mathématiques à la clôture		- 1	1 970 990
Provisions mathématiques à l'ouverture		- 1	1 941 691
Provisions pour risques en cours à la clôture		- 1	1 341 331
Provisions pour risques en cours à l'ouverture		- 1	_
Prévisions de recours à la clôture		- 1	8 076 150
Prévisions de recours à l'ouverture		- 1	5 970 535



MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE « ASSURANCES MAGHREBIA SA »

64, Rue de Palestine. 1002 Tunis.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Messieurs,

I-Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société ASSURANCES MAGHREBIA SA qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023 faisant apparaître un total de **508 382 392** Dinars, l'état de résultat faisant apparaître un bénéfice net de **27 848 801** Dinars, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date faisant ressortir une trésorerie positive de fin de période de **2 887 656** Dinars, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la Loi en vigueur relative au système comptables des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Question clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

- Evaluation des provisions techniques :

Risque identifié

Les provisions techniques, figurant au bilan au 31 décembre 2023 pour un montant de 265 279 458 DT, représentent le poste le plus important du passif au regard d'un total bilan de 508 382 392 DT.

Le calcul des provisions techniques relève d'une obligation légale et requiert l'exercice du jugement de la direction pour le choix des hypothèses à retenir, des modèles de calcul à utiliser et des taux de frais de gestion retenus.

Les méthodes d'estimation des provisions techniques sont précisées dans la note 4.2.2 aux états financiers.

Compte tenu du poids relatif de ces provisions au bilan et de l'importance du jugement exercé par la direction, nous avons considéré l'évaluation de ces provisions comme un point clé de l'audit.

Synthèses de nos réponses :

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation du montant des provisions techniques, nos travaux ont consisté, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, principalement à :

- Prendre connaissance de la conception et tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à la détermination des provisions techniques;
- Apprécier la pertinence des méthodes de calculs utilisés pour l'estimation des provisions techniques et leur conformité au regard des normes comptables en vigueur et des dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation;
- Effectuer des procédures analytiques afin d'identifier et d'analyser toute variation inhabituelle et/ou inattendue significative ;
- Prendre connaissance et vérifier les travaux effectués par l'actuaire contrôleur ;
- Valider les cadrages comptabilité/gestion ;
- Apprécier le caractère approprié des hypothèses retenues pour le calcul ;
- Vérifier, par sondage, l'évaluation de la provision pour sinistres à payer selon notre évaluation du risque et compte tenu des dispositions de la circulaire du ministre des finances n° 258/2010;
- Mettre en œuvre des procédures visant à tester la fiabilité des données servant de base aux estimations;
- Procéder à l'examen du dénouement des estimations comptables des exercices précédents afin d'apprécier la fiabilité du processus de détermination de ces estimations mis en œuvre par la direction.

Evaluation des placements :

Risque identifié

Les placements figurent à l'actif du bilan pour un montant net de 342 754 144 DT au 31 décembre 2023.

La norme comptable tunisienne NCT31 dispose qu'à la date de clôture, il est procédé à l'évaluation de ces placements à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport à leur valeur comptable font l'objet de provision alors que les plus-values par rapport à cette valeur ne sont pas constatées. La valeur d'usage est déterminée sur la base de plusieurs facteurs et fait appel au jugement professionnel pour les hypothèses utilisées.

Les informations fournies par la Société au sujet de l'évaluation de ses placements sont présentées à la note 2.2 des états financiers.

Le poids de ces actifs dans le bilan et le degré de jugement nécessaire à leur évaluation nous ont conduits à les considérer comme un point clé de l'audit.

Synthèses de nos réponses :

Nos travaux ont principalement consisté à :

- Apprécier les méthodologies retenues pour l'évaluation des placements au regard des normes comptables en vigueur et des dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation;
- Evaluer et tester la conception et l'efficacité des contrôles clés sur les méthodes de valorisation des placements ;
- Vérifier le calcul des éventuelles dépréciations nécessaires ;
- Réaliser des procédures analytiques sur les évolutions significatives de l'exercice ;
- Procéder au rapprochement avec les rapports obtenus du gestionnaire d'actifs.

- Evaluation des provisions pour dépréciation des créances sur assurés et intermédiaires d'assurance :

Risque identifié

Les provisions pour dépréciation des créances sur assurés et sur intermédiaires d'assurance totalisent 43 081 952 DT au 31 décembre 2023. L'estimation de ces provisions requiert l'exercice du jugement de la direction pour la détermination de la base de provisionnement, tenant compte des modalités de calcul prévues par la décision du CGA n° 1/2021 en date du 1 décembre 2021 fixant la base et la méthode de calcul des provisions pour dépréciation sur les créances des assurés et des intermédiaires d'assurance.

Dans ce contexte, nous avons considéré que l'estimation de ces provisions constituait un point clé de l'audit.

Synthèse de nos réponses :

Nos travaux ont principalement consisté à :

- Contrôler le calcul de la provision pour dépréciation et sa conformité avec la méthodologie définie au niveau de la décision du CGA n° 1/2021 en date du 1 décembre 2021
- Procéder au rapprochement des créances comptables avec l'arriéré issu du système d'information

Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport du conseil d'administration incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du conseil d'administration avec les données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la

connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou

collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance et, leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si les textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II-Rapport relatif à d'autres obligations légales et règlementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes règlementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 Octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes de

contrôle interne.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été

remis à la direction générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001,

nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des

valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la règlementation en vigueur

incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous

n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes de la société avec la

réglementation en vigueur.

Respect de la réglementation relative au secteur des Assurances

En outre, et en application des dispositions de la circulaire du ministre des finances n°258 du

2 octobre 2010, nous avons fait appel à un actuaire agréé pour la revue des provisions

techniques et des conditions tarifaires. A l'issue de ses travaux, nous estimons que les

provisions techniques sont correctement évaluées et suffisantes pour couvrir les engagements

futurs de la société.

Tunis, le 29 Avril 2024

P/F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

1/F.MI.D.Z KI MG TOMBIE

P/Cabinet GS Audit & Advisory

Ghazi HANTOUS

SOCIETE « ASSURANCES MAGHREBIA SA »

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Messieurs les Actionnaires,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous les Conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués. Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la Conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- <u>Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)</u>

Votre conseil d'administration ne nous a pas informés de l'existence de conventions ou opérations nouvellement conclues en 2023 et régies par lesdites dispositions.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

B.1 Convention de sous-traitance conclue entre la société ASSURANCES MAGHREBIA et la société CODWAY

La Société *CODWAY* a confié en sous-traitance à la Société *ASSURANCES MAGHREBIA* la gestion des activités ci-dessous :

- la gestion des ressources humaines ;
- la gestion comptable et financière ;
- la gestion juridique.

En contrepartie de ces prestations, la Société *CODWAY* s'engage à régler à la Société *ASSURANCES MAGHREBIA* un montant forfaitaire annuel de 50.000 DT HT, sur présentation de facture.

Cette convention a pris effet à partir du 1 janvier 2018, elle est conclue pour une durée de 12 mois renouvelables par tacite reconduction pour la même durée.

B.2- Convention entre La Société ASSURANCES MAGHREBIA et La Société CODWAY

La Société *ASSURANCES MAGHREBIA SA* a conclu une convention d'assistance Système d'Information et Business Process Outsourcing avec sa filiale la Société *CODWAY* avec date d'effet du 1^{er} janvier 2018 et ayant pour principal objet :

- Système d'Information;
- Assistance et Développement Logiciel;
- Audit Informatique;
- Business Process Outsourcing (BPO).

En contrepartie de ces prestations, la Société *CODWAY* a facturé en 2023 à la société *ASSURANCES MAGHREBIA* un montant de 1 380 452 DT HT.

B.3 Contrat de location entre la société ASSURANCES MAGHREBIA et la société CODWAY

La société *ASSURANCES MAGHREBIA SA* donne en location à la société *CODWAY* le 3^{ème} étage de l'immeuble sis au 24 rue Royaume d'Arabie Saoudite, à usage de bureaux, pour une période commençant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023. Le loyer est fixé à 25 055 DT HT.

En plus, la société *ASSURANCES MAGHREBIA SA* donne en location à la société *CODWAY* le 4^{ème} étage de l'immeuble résidence du Lac Bloc H sis à la rue du Lac Tanganyika, à usage de bureaux, pour une période commençant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023. Le loyer est fixé à 58 954 DT HT.

B.4- Contrat de location entre la société ASSURANCES MAGHREBIA et la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE

La société *ASSURANCES MAGHREBIA SA* donne en location à la société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE* l'immeuble entier contigu à l'immeuble sis au 24 rue du Royaume d'Arabie Saoudite, 1002 Tunis à usage de bureaux, pour un an renouvelable commençant le 1^{er} janvier 2023 et finissant le 31 décembre 2023. Le loyer au titre de 2023 est fixé à 233 825 DT HT.

La société *ASSURANCES MAGHREBIA SA* donne aussi en location à la société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE* une partie du RDC de l'immeuble sis au 24, Rue du Royaume d'Arabie Saoudite d'une surface totale de 250M². Le loyer au titre de 2023 est fixé à 29 901 DT HT.

B.5- Convention de sous-traitance conclue entre la Société *ASSURANCES MAGHREBIA* et la Société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE*

La Société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE* a confié en sous-traitance à la Société *ASSURANCES MAGHREBIA* la gestion des activités ci-dessous :

- la gestion des ressources humaines ;
- la comptabilité de la réassurance ;
- la gestion comptable et financière ;
- la gestion des prestations en matière juridique ;

- le contrôle de la conformité;
- la gestion des risques ;
- l'audit interne ; et
- l'informatique.

En contrepartie de ces prestations, la Société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE* s'engage à régler à la Société *ASSURANCES MAGHREBIA* un montant forfaitaire annuel de 120.000 DT HT, sur présentation de facture.

Cette convention a pris effet à partir du 3 janvier 2011, elle est conclue pour une durée de 12 mois renouvelables par tacite reconduction pour la même durée.

B.6- Convention de délégation de gestion de produits conclue entre la Société ASSURANCES MAGHREBIA et la Société ASSURANCES MAGHREBIA VIE

La Société *ASSURANCES MAGHREBIA* a confié par délégation à la Société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE* la gestion des produits santé. Cette convention a pris effet à partir du 1^{er} janvier 2011, elle est conclue pour une durée de 12 mois renouvelables par tacite reconduction pour la même durée.

A partir du 1^{er} juin 2019, la société ASSURANCES MAGHREBIA propose d'intégrer de nouvelles dispositions à ladite convention :

- Des travaux liés aux missions de contrôle interne ; et
- Des travaux liés au marketing.

En contrepartie, la Société *ASSURANCES MAGHREBIA* s'engage à régler à la Société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE* un montant forfaitaire annuel de 50.000 DT HT, sur présentation de facture.

B.7- Convention entre La Société *ASSURANCES MAGHREBIA* et La Société *ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE*

La Société *ASSURANCES MAGHREBIA* a confié à la Société *ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE* la gestion de son patrimoine immobilier. Ce contrat de gérance a pris effet à partir 1^{er} juillet 1995 pour une durée de 12 mois renouvelable par tacite reconduction.

En contrepartie de ces prestations, la Société *ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE* a facturé en 2023 à la société *ASSURANCES MAGHREBIA* la somme de 251 592 DT HT.

B.8- Contrat de location entre la société ASSURANCES MAGHREBIA et la société ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE

La société *ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE* donne en location à la société *ASSURANCES MAGHREBIA* trois locaux de l'immeuble sis à Sousse au 1, rue Salah Saad à usage de bureaux. Cette location est consentie pour la durée d'une année renouvelable par tacite reconduction. Le loyer est fixé à 35 415 DT HT.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la Société ASSURANCES MAGHREBIA envers ses dirigeants tels que visés par l'article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

1. Rémunération du Président du Conseil :

La rémunération du président du conseil d'administration de la société est fixée par décision du conseil d'administration tenu le 11 juin 2021. Cette rémunération annuelle est de 125.000 DT Brut.

2. Rémunération du Directeur Général :

La rémunération annuelle brute du Directeur Général de la société est fixée à 150.000 DT. Cette rémunération a été décidée par le Conseil d'Administration du 11 juin 2021. D'autre part, le Directeur Général bénéficie d'une prime de performance sur objectifs et d'une assurance au titre de la retraite complémentaire, à la charge de la société.

3. Rémunération du Directeur Général Adjoint :

La rémunération annuelle brute du Directeur Général adjoint de la société est fixée à 120.000 DT. Cette rémunération a été décidée par le Conseil d'Administration du 11 juin 2021. D'autre part, le Directeur Général Adjoint bénéficie d'une prime de performance sur objectifs et d'une assurance au titre de la retraite complémentaire, à la charge de la société.

4. Rémunération des membres du Conseil d'Administration :

Les jetons de présence sont fixés à 10 000 DT Brut par an et par administrateur.

5. Rémunération des membres des autres comités :

Le Conseil d'Administration s'appuie sur les travaux de trois comités spécialisés dans l'exécution de ses missions, à savoir :

- 1. Le Comité Permanent d'Audit : Il est constitué de trois membres. Les émoluments sont fixés à 7 500 DT Brut par an et par membre.
- 2. Le Comité de Gestion des Risques : Il est constitué de trois membres. Les émoluments sont fixés à 7 500 DT Brut par an et par membre.
- 3. Le Comité de nominations et de rémunérations : Il est constitué de trois membres. Les émoluments sont fixés à 7 500 DT Brut par an et par membre.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas relevé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 29 Avril 2024

P/ F.M.B.Z-KPMG TUNISIE

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

P/ Cabinet GS Audit & Advisory

<u>Ghazi HANTOUS</u>